

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

AVIS DE CONVOCATION

DESTINATAIRES : Membres du Conseil d'éducation
Madame Josée Eagle

EXPÉDITRICE : Direction générale

OBJET : **141^e séance ordinaire du Conseil d'éducation du DSFS**

DATE : Le mercredi 23 septembre 2026

HEURE : **18 h 30**

LIEU : *Membres du CED : École Louis-J.-Robichaud, Shediac, Salle 1321*
Membres du public : via la plateforme Teams

Les personnes suivantes sont convoquées :

Président du Conseil : Monsieur Michel Côté

Vice-président du Conseil : Monsieur Raphaël Moore

Conseillères et conseillers d'éducation : Madame Line Thibodeau
Madame Marcel Doiron
Monsieur Eric Macfie
Madame Angèle Losier
Madame Caroline Le Bouthillier
Monsieur Héritier Masimengo
Madame Isabelle Landry-Sonier
Madame Monique Mazerolle
Madame Rafaële Légère

Membre de l'administration du DSFS : Madame Monique Boudreau, directrice générale
Monsieur Jean-Luc Thériault, directeur des relations stratégiques

Secrétaire de la séance : Madame Josée Eagle

- 17 h – 17 h 45 : *Souper*
- 17 h 45 – 18 h 30 : *Session de travail :*
 - *Projet de société*
 - *Agent de communication*
- 18 h 30 – 21 h 30 : *Réunion publique*

NOTE : *Les membres qui seront dans l'impossibilité d'assister à la séance sont priés d'en informer sans tarder, madame Josée Eagle ou madame Monique Boudreau au 506.227.9842 ou par courriel à : josee.eagle@nbed.nb.ca ou monique.boudreau2@nbed.nb.ca.*

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président

Le président fera un effort de sensibilisation à chacune des réunions du Conseil pour reconnaître le territoire traditionnel autochtone non-cédé sur lequel l'école est construite ainsi que les liens possibles avec les communautés autochtones à proximité. Pour reconnaître le territoire, l'affirmation suivante est acceptée :

« Les écoles du Nouveau-Brunswick, incluant les écoles du District scolaire francophone Sud, sont construites sur les territoires traditionnels non-cédés des peuples Mi'kmaq, Wolastoquiyiks et Passamaquoddy ».

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées

Mise en contexte

Un projet d'ordre du jour est proposé pour considération et adoption par les membres du Conseil d'éducation.

Documentation

Le projet d'ordre du jour

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

Lieu de la rencontre : Membres du CED : 1321 Louis-J.-Robichaud, Shediac
Membres du public : via la plateforme Teams

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Présentation des membres de l'équipe de Gestion

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées
3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal
 - 4.1 130^e assemblée ordinaire – 10 juin 2026
 - 4.2 19^e assemblée extraordinaire – 24 juin 2026
 - 4.3 Vote électronique – Nomination représentante sous-district 4
 - 4.4 Questions découlant des procès-verbaux
5. Politiques
 - 5.1 Méthode de gouverne
 - a) Calendrier de l'évaluation des politiques du CED 2025- 2027
 - b) Nommer les membres aux comités (Politique 1.6 – Principes, mandats des comités du Conseil)
 - c) Calendrier des rencontres du CED
6. Points d'information de la direction générale
 - 6.1 Rapport financier – DSFS
 - 6.2 Rapport financier – CED
 - 6.3 Rentrée scolaire 2026-2027 et suivis reliés au transport scolaire
 - 6.4 Résultats Pisa
 - 6.5 Statistique sur l'abandon scolaire 2024-2025
7. Agenda automatique
 - 7.1 Suivi TBÉ 2025-2026 (présentation des données T3)

Participation du public

Pause
8. Points d'information de la présidence
 - 8.1 Retraite du CED
9. Affaires nouvelles
10. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
11. Levée de la séance

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Mise en contexte

Les membres sont invités à signaler s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

4. Considération et adoption du procès-verbal

4.1 Procès-verbal (140^e assemblée ordinaire – 10 juin 2026)

Mise en contexte

Le 10 juin 2026, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 140^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 140^e assemblée ordinaire du CED est annexé.

4.2 Procès-verbal (19^e réunion extraordinaire – 24 juin 2026)

Le 24 juin 2026, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour une réunion extraordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 19^e assemblée extraordinaire du CED est annexé.

4.3 Procès-verbal (Vote électronique (Courriel) – nomination représentante sous-district 4 – 16 juillet 2026)

Le Comité du processus lié au remplacement du poste vacant au sein du sous-district 4 (Shediac/Cap-Pelé) s'est réuni le 9 juin 2026. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal du vote électronique du CED est annexé.

4.4 Procès-verbal (Cérémonie d'assermentation – 27 août 2026)

Le 27 août 2026, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour la cérémonie d'assermentation des membres du CED pour le mandant 2026-2030. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la cérémonie d'assermentation des membres du CED pour le mandant 2026-2030 est annexé.

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

140e assemblée ordinaire

Le mercredi 10 juin, 2026

Procès-verbal de la 140^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le 10 juin 2026, de 17 h à 19 h 45 à l'école des Bâtisseurs, 715, rue Priestman, Fredericton et par l'entremise de la plateforme Microsoft Teams.

PRÉSENCES

Membres votants	Titre	Présences
Line Thibodeau	Sous-district 1	Présentiel
Christine Noël	Sous-district 2	Présentiel
Eric Macfie	Sous-district 3	Présentiel
Amélie Caissie	Sous-district 4	Présentiel
Caroline Le Bouthillier	Sous-district 5	Présentiel
Matthieu LeBlanc	Sous-district 6	Présentiel
Isabelle Landry-Sonier	Sous-district 7	Absence motivée
Monique Mazerolle	Sous-district 8	Présentiel
Michel Côté	Président, sous-district 9	Présentiel
Raphaël Moore	Vice-président, sous-district 10	Présentiel
Fannie Fournier	Élève conseillère (2025-2026)	Présentiel
Personnel du DSFS	Titre	Présences
Monique Boudreau	Directrice générale et secrétaire du CED	Présentiel
Jean-Luc Thériault	Directeur des relations stratégiques	Présentiel
Josée Eagle	Adjointe à la direction générale	Absence motivée
Philippe Lavoie	Spécialiste en soutien technologique	Absence motivée
Linda Mazerolle	Adjointe administrative	Présentiel
Philippe McGraw	Directeur des services administratifs et financiers	Virtuel

Présentations

Courte présentation faite par le Conseil des élèves de l'école des Bâtisseurs.

1. Ouverture de la séance

1.1. Mot de bienvenue et mise à jour du président

Le président, monsieur Michel Côté, a ouvert la séance à 17 h en souhaitant la bienvenue à tous les membres du Conseil qui se sont joints à cette réunion publique ainsi qu'au public dans la salle. Il a ensuite fait la reconnaissance du territoire traditionnel autochtone non cédé.

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées

Le président, monsieur Michel Côté, apporte un ajout à l'ordre du jour au point 10.1 concernant le mot de fin de mandat.

Une recommandation au point 8.7 pour l'adoption des modifications apportées aux modalités d'embauche de la nouvelle direction générale, tel que discuté en session de travail par M. Matthieu LeBlanc.

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

140e assemblée ordinaire

Le mercredi 10 juin, 2026

2026-06-10 - CED - DSFS - 1399

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte la modification de l'ordre du jour. (Monique Mazerolle, Caroline Le Bouthiller)

Unanimité

Les membres se sont référés à l'ordre du jour reçu avant la réunion.

L'ordre du jour se lira comme suit :

Présentations

1. Ouverture de la séance
 - 1.1. Mot de bienvenue et mise à jour du président
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées
3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal (139^e réunion – 13 -mai 2026)
 - 4.1. Questions découlant du procès-verbal
5. Méthode de gouverne
 - 5.1 Budget de la gouverne et participation des membres aux événements annuels
 - 5.2 Comité de la gouvernance
 - 5.2.1 Politique 3.16 en ébauche
 - 5.2.2 Plan de travail du CED 2026-2027
 - 5.3 Calendrier des réunions du Conseil 2026-2027
 - 5.4 Comité des célébrations
 - 5.5 Présentation des données T2 du TBÉ et suivi de la politique des Finalités
 - 5.6 Évaluation du rendement de la Direction générale
 - 5.7 Autoévaluation du CED – politique 1.1
 - 5.8 Rapport du comité de sélection des membres du CED
 - 5.9 Comité de la planification des installations scolaires
 - 5.9.1 Liste des projets majeurs
6. Agenda automatique
 - 6.1 Adoption du plan de dépenses 2026-2027
7. Points d'information de la direction générale
 - 7.1 Collation des diplômes
 - 7.2 Formation du comité de planification pour projet mi-vie et ajout du Centre scolaire communautaire Samuel-de- Champlain
 - 7.3 Rapport transport scolaire - suivi
8. Points d'information de la présidence
 - 8.1 Bourses Paul-Charbonneau 2026
 - 8.2 Conseil de la jeunesse
 - 8.3 Membres votant à l'AGA de la FNCSF
 - 8.4 École Notre-Dame – Demande de re-zonage
 - 8.5 Période de transition de la direction générale
 - 8.6 Académie des élus
 - 8.7 L'adoption des modifications apportées aux modalités d'embauche de la nouvelle direction générale.
9. Affaires nouvelles
10. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
 - 10.1 Mot de fin de mandat
11. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président a demandé si des membres avaient des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Fannie Fournier mentionne son conflit d'intérêts pour le point 8.1 et 8.2 de l'ordre du jour.

4. Considération et adoption du procès-verbal (139^e réunion – 15 avril 2026)

Le 13 mai 2026, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 139^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal a été déposé pour adoption à la présente assemblée.

4.1 Questions découlant du procès-verbal (10 mai 2026)

Le Président apporte une précision concernant le point 1.4 : la rencontre prévue au début du mois de juin sur le transport scolaire a été reportée par la ministre au 18 juin. Il est également mentionné que des lettres devraient être envoyées.

2026-06-10 - CED - DSFS - 1400

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 139^e réunion tel qu'il a été présenté. (Éric Macfie, Line Thibodeau)

Unanimité

4.2 Correspondances

Les membres discutent des correspondances reçues, notamment celles concernant la planification des infrastructures. Une lettre a été envoyée à la ministre concernant cinq projets prioritaires, dont (M à 8) à Riverview, (9 à 12) à l'école Mathieu-Martin, projet mi-vie à la MFR, (6 à 8) à Fredericton et (M à 8) à Saint-Jean.

Une autre correspondance porte sur une demande de financement pour réaliser des études sociodémographiques préalables aux études de viabilité liées aux écoles. L'objectif est d'obtenir d'abord des données permettant d'évaluer la situation avant d'entreprendre des démarches pouvant mener à une fermeture d'école. Aucune réponse du gouvernement n'a encore été reçue.

Des préoccupations des communautés scolaires sont soulevées ; certaines écoles et certains parents sont inquiets face aux possibles décisions du gouvernement. Il est mentionné qu'il sera important d'informer les écoles concernées dès qu'une réponse sera obtenue. Il est également rappelé qu'aucune décision de fermeture ne serait prise sans avoir les données nécessaires et sans évaluer la pertinence d'une étude de viabilité.

Une demande concernant la réduction de la limite de vitesse à 30 km/h près de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc est également mentionnée et la lettre d'appui pour l'école Champlain par rapport au manque d'espace.

Lettre d'appui de la recommandation de Madame Rafaël Légère comme nouvelle élève conseillère de CED.

5. Méthode de gouverne

5.1 Budget de la gouverne et participation des membres aux événements annuels

Les membres discutent de la participation aux événements annuels et de l'utilisation du budget prévu à cet effet. Il est convenu de ne pas entrer dans les détails pour le moment concernant les participants, mais de revoir la planification avec les nouveaux conseillers.

Il est mentionné que les membres seraient invités à participer à la première année de mandat à certains événements, notamment à la Fédération nationale des Conseils scolaires francophones.

2026-06-10 - CED - DSFS - 1401

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le budget de la gouverne tel qu'il a été présenté. (Fannie Fournier, Raphaël Moore)

Unanimité

5.2 Comité de la gouvernance

5.2.1 Politique 3.16 en ébauche

Le comité de la gouvernance et des politiques présente le plan de travail et la politique associée pour adoption. La politique demeure volontairement générale afin de laisser une marge de manœuvre à la direction générale dans sa mise en œuvre.

2026-06-10 - CED - DSFS - 1402

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter la Politique 3.16 tel qu'il a été présenté. (Éric Macfie, Monique Mazerolle)

Unanimité

5.2.2 Plan de travail du CED 2026-2027

Le plan de travail comprend plusieurs éléments récurrents d'une année à l'autre. Toutefois, certains ajouts ont été faits, notamment l'évaluation du CED. Il est précisé que l'évaluation du CED sera maintenant réalisée deux fois par année, ce qui constitue une nouvelle activité ajoutée au plan de travail.

Les membres soulignent que plusieurs éléments du plan de travail reviennent d'année en année et qu'il sera possible de couvrir les priorités identifiées. La politique vise surtout à donner une orientation claire à la direction générale sans imposer de directives trop restrictives.

La discussion fait également un lien avec la transformation systémique en cours, notamment l'importance d'impliquer les gestionnaires dans les changements de structure et de les sensibiliser aux nouvelles tendances. Certains déplacements et formations réalisés par des gestionnaires s'inscrivent dans cette démarche de transformation.

2026-06-10 - CED - DSFS - 1403

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le plan de travail du CED 2026-2027 tel que présenté. (Raphaël Moore, Caroline Le Bouthiller

Unanimité

5.3 Calendrier des réunions du Conseil 2026-2027

Concernant le calendrier des réunions 2026-2027, une proposition est présentée, tout en précisant qu'elle pourra être ajustée avec l'arrivée des trois nouveaux membres du Conseil et selon leurs disponibilités. Les membres discutent notamment de prévoir une rencontre à l'École Notre-Dame à l'automne plutôt qu'en mars, étant donné qu'on n'avait pas réussi à tenir la réunion du Conseil d'avril en raison de la météo. Il est également convenu de revoir la numérotation des réunions et de confirmer certaines dates. La date du 10 novembre est retenue provisoirement pour la rencontre de novembre, et le calendrier complet sera réévalué lors de la première rencontre de septembre avec le nouveau Conseil.

5.4 Comité des célébrations

Concernant la célébration, il est mentionné que les choix ont été effectués selon les critères établis. Une lettre sera envoyée aux personnes retenues pour les informer de leur sélection. Par la suite, elles pourront choisir le prix ou la reconnaissance qui leur convient.

5.5 Présentation des données T2 du TBÉ et suivi de la politique des Finalités

Nadine Cormier-Dupuis fait la présentation du tableau de bord intégré (TBI) pour les données du T2. La présentation porte sur les données du **T2 (fin mars)** du tableau de bord équilibré. Les indicateurs présentés sont des données évolutives qui seront suivies jusqu'à la fin de l'année scolaire, avec une mise à jour prévue en septembre pour les résultats du T3.

5.6 Évaluation du rendement de la Direction générale

Un comité ad hoc a été formé afin de procéder à l'évaluation du rendement de la direction générale. Les discussions entourant cette évaluation ont été abordées précédemment en session à huis clos, puisque certaines informations demeurent confidentielles.

2026-06-10 - CED - DSFS - 1404

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu l'adoption du plan de transition, de la grille d'évaluation et des documents associés comme présentée à huis clos. (Éric Macfie, Raphaël Moore)

Unanimité

5.7 Autoévaluation du CED – politique 1.1

Les membres ont révisé les données du sondage.

5.8 Rapport du comité de sélection des membres du CED

Le comité de sélection du CED va poursuivre les démarches liées au processus de sélection. Plusieurs excellentes candidatures ont été reçues pour les sous-districts. Les rencontres se poursuivront afin de compléter les entrevues restantes. À la suite de ces rencontres, une sélection sera effectuée et une recommandation sera formulée d'abord au CED, puis transmise à la ministre. Les membres soulignent la qualité des candidatures reçues et se disent satisfaits du bassin de candidats.

5.9 Comité de la planification des installations scolaires

5.9.1 Liste des projets majeurs

Le comité de planification des installations scolaires s'est réuni pour traiter principalement la liste des projets majeurs du district. Cette liste contient environ 71 projets.

Les projets sont classés selon leur ordre de priorité et réalisés en fonction du budget disponible, estimé à environ 13 millions de dollars, dont environ 1 million est actuellement confirmé ou disponible selon les années. Il est aussi mentionné que certains projets pourraient être ajustés en cours de route en raison de nouvelles situations dans certaines écoles ou de décisions du ministère. Certains projets déjà annoncés ou en cours (par exemple des travaux majeurs ou des améliorations, comme des toitures ou stationnements) sont maintenus dans la liste afin de ne pas être oubliés, même s'ils pourraient être financés autrement ou déplacés dans les priorités.

2026-06-10 - CED - DSFS - 1405

Sur une proposition dûment appuyée, il est recommandé d'envoyer la liste des projets majeurs à la ministre de l'Éducation. (Line Thibodeau, Éric Macfie)

Unanimité

6. Agenda automatique

6.1. Adoption du plan de dépenses 2026-2027

À la suite de difficultés avec le nouveau système pilote, une réunion extraordinaire devra se faire pour l'adoption du plan de dépense avant le 1^e juillet.

Participation publique

Il n'y a eu aucune intervention du public

7. Points d'information de la direction générale

7.1. Collation des diplômes

Un tableau de participation pour les cérémonies, incluant l'organisation des discours, a été placé dans le cahier du CED. Le document a été envoyé aux écoles, et il est confirmé que chaque école sera prise en compte dans la planification.

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

140e assemblée ordinaire

Le mercredi 10 juin, 2026

7.2. Formation du comité de planification pour projet mi-vie et ajout du Centre scolaire communautaire Samuel-de-Champlain

Il est question de la formation du comité de planification pour le projet mi-vie de Samuel-de-Champlain. Il s'agit principalement de désigner un membre du Conseil pour siéger sur ce comité. Un ou deux membres de la communauté doivent également être identifiés pour y participer, en plus d'un représentant du centre.

2026-06-10 - CED - DSFS - 1406

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que Michel Côté soit désigné membre sur le comité. (Matthieu LeBlanc, Caroline Le Bouthiller)

Unanimité

7.3 Rapport transport scolaire – suivi

L'équipe du transport scolaire travaille actuellement sur un plan d'amélioration mis en place depuis l'automne dernier, en réponse aux difficultés de main-d'œuvre et aux enjeux opérationnels. Contrairement à l'année précédente, la situation a évolué : il y a maintenant des autobus, mais une pénurie de conducteurs, ce qui continue de créer des défis.

Un plan d'amélioration a été développé en collaboration avec les ressources humaines et appuyé par une analyse réalisée pour identifier des solutions à court, moyen et long terme. Ce plan comprend 42 actions, dont 22 sont complétées, 9 en cours et 11 à venir, avec une échéance globale en mai 2027. Plusieurs actions complétées concernent le recrutement, l'embauche et l'accueil des conducteurs et conductrices.

Le secteur du transport est toutefois très sollicité, notamment en raison des bris fréquents d'autobus et du manque de véhicules de réserve. Les 18 nouveaux autobus annoncés serviront principalement à remplacer des véhicules désuets, sans augmenter la flotte.

L'équipe a récemment embauché un 4e responsable adjoint pour soutenir les opérations. Malgré cela, une grande partie du temps du personnel est consacrée à la gestion des bris, des remplacements et des ajustements quotidiens, ce qui limite la capacité d'amélioration globale.

On observe néanmoins une amélioration récente au niveau des retards et des doubles trajets. La situation reste toutefois fragile, surtout en vue de la rentrée de septembre, où les ressources humaines et la disponibilité des autobus demeurent des enjeux importants.

Enfin, une rencontre est prévue avec la ministre pour faire le point sur les actions réalisées par le district et celles relevant du ministère, afin de poursuivre les améliorations possibles.

8. Points d'information de la direction générale

8.1. Bourses Paul-Charbonneau 2026

La décision concernant la bourse a été entérinée à la suite d'un vote par courriel.

2026-06-10 - CED - DSFS - 1407

Sur une proposition dûment appuyée, une résolution est donc présentée afin de formaliser et compléter officiellement cette décision. (Monique Mazerolle, Raphaël Moore)

Unanimité, abstention : Fannie Fournier

8.2. Conseil de la jeunesse

Une discussion a lieu concernant la participation du Conseil de la jeunesse.

Une rencontre est également prévue avec les représentants concernés pour discuter de la continuité du travail l'année prochaine. Les écoles continueront d'être représentées dans cette démarche.

8.3. Membres votant à l'AGA de la FNCSF

Le point concerne la participation à l'assemblée générale de la Fédération nationale des Conseils scolaires. Il est indiqué qu'il faut désigner trois personnes comme membres votants parmi les participants qui confirmeront leur présence. L'objectif est donc d'identifier les représentants qui assisteront à cette rencontre officielle et exerceront le droit de vote au nom du Conseil.

Le point porte sur la désignation des membres votants et des substituts. Les membres identifiés pour participer, notamment Raphaël Moore, Éric Macfie et Michel Côté membres votants. Du côté des substituts, Monique Mazerolle, Line Thibodeau et Isabelle Landry-Sonier.

2026-06-10 - CED - DSFS - 1408

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu la désignation des noms des membres votants et des substituts. (Matthieu LeBlanc, Caroline Le Bouthiller)

Unanimité

8.4. École Notre-Dame – Demande de re-zonage

Concernant l'école Notre-Dame et la lettre reçue pour la demande de re-zonage. Il est proposé d'ajouter cette portion aux études demandées pour les écoles de Moncton qui se fera à l'automne afin de pouvoir analyser la situation de façon plus complète et déterminer quelles options seraient possibles.

8.5. Période de transition de la direction générale

Une période de transition est prévue pour l'entrée en fonction de la nouvelle direction générale. Madame Monique demeurera en poste comme directrice générale jusqu'à la fin octobre afin d'assurer une transition harmonieuse. Durant cette période, Monsieur Ken Therrien se familiarisera avec les dossiers, participera aux formations nécessaires et bénéficiera d'un accompagnement et d'un coaching, notamment en lien avec les transformations organisationnelles en cours.

À compter du 1er novembre, Monsieur Ken assumera officiellement la direction générale. Madame Monique continuera toutefois à l'appuyer jusqu'à la fin mai afin de faciliter l'intégration et de lui permettre de vivre une année scolaire complète avec le soutien de la direction générale sortante.

2026-06-10 - CED - DSFS - 1409

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'accepter la modification des modalités d'embauche de la nouvelle direction générale, discutée en session de travail précédant la rencontre. (Matthieu LeBlanc, Éric Macfie)

Unanimité

8.6. Académie des élus

La programmation de l'Académie des élus a été présentée. L'activité débutera le vendredi soir. Les détails du programme ont été transmis aux membres. Une formation en gouvernance et en administration du Conseil d'éducation a été discutée. Cette formation débutera dans le cadre de l'Académie des élus, mais se poursuivra sur une période pouvant aller jusqu'à deux ans. Elle sera offerte par le Discitus et adaptée aux besoins des conseillers scolaires du Nouveau-Brunswick. Cette formation, bien qu'elle ne soit pas obligatoire, est fortement recommandée et pourrait permettre l'obtention de crédits universitaires, notamment par l'entremise de l'Université de Sudbury.

9. Affaires nouvelles

10. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

Le 16 septembre 2026 à l'école LJR.

10.5 Mot de la fin de mandats

Le président remercie les membres du Conseil pour leurs cinq années d'engagement, leur écoute envers les élèves, les parents et les communautés, ainsi que leur travail accompli dans des dossiers majeurs. Il souligne plusieurs réalisations importantes, notamment la défense des pouvoirs des Conseils d'éducation, la protection des droits des élèves, la mobilisation contre certaines coupures budgétaires, l'amélioration des droits des francophones en région et la promotion de la diversité et de l'inclusion.

Il rappelle l'importance de la transformation du système éducatif afin de mieux répondre aux besoins des élèves et souligne le travail accompli pour préparer l'avenir du Conseil. Il remercie particulièrement les membres qui terminent leur mandat et souhaite du succès aux nouveaux membres.

11. Levée de la séance

Levée de la séance à 19 h45

CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD
19^e assemblée extraordinaire
Le 24 juin 2026

Procès-verbal de la 19^e assemblée extraordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud. La réunion s'est tenue le mercredi 24 juin 2026 de 12h02 à 12h35 par l'entremise de la plateforme Teams.

PRÉSENCES

Membres votants	Titre	Présences
Line Thibodeau	Sous-district 1	Virtuel
Christine Noël	Sous-district 2	Virtuel
Eric Macfie	Sous-district 3	Virtuel
Amélie Caissie	Sous-district 4	Virtuel
Caroline Le Bouthillier	Sous-district 5	Virtuel
Matthieu LeBlanc	Sous-district 6	Virtuel
Isabelle Landry-Sonier	Sous-district 7	Virtuel
Monique Mazerolle	Sous-district 8	Virtuel
Michel Côté	Président, sous-district 9	Virtuel
Raphaël Moore	Vice-président, sous-district 10	Virtuel
Fannie Fournier	Élève conseillère (2025-2026)	Absence motivée
Personnel du DSFS	Titre	Virtuel
Monique Boudreau	Directrice générale et secrétaire du CED	Virtuel
Jean-Luc Thériault	Directeur des relations stratégiques	Virtuel
Josée Eagle	Adjointe à la direction générale	Absence motivée
Linda Mazerolle	Adjointe administrative	Virtuel
Philippe McGraw	Directeur des services administratifs et financiers	Virtuel
Philippe Lavoie	Spécialiste en soutien technologique	Virtuel

1. Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées

L'ordre du jour se lira comme suit :

- Ouverture de la séance
 - Mot de bienvenue et mise à jour du président
- Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées
- Déclaration de conflits d'intérêts
- Plan de dépenses
- Entérinement du vote relatif à la nomination des nouveaux conseillers scolaires
- Levée de la séance

2026-06-24 - CED - DSFS - 59

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été présenté. (Eric Macfie, Caroline Le Bouthillier)

Unanimité

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun membre n'a déclaré de conflit d'intérêts.

4. Plan de dépenses

Mme Monique Boudreau et M. Philippe McGraw ont présenté le plan de dépenses pour l'année scolaire 2026-2027. Une comparaison avec l'année précédente a été faite et les principaux ajustements budgétaires ont été présentés aux membres.

Il a été expliqué que le budget initial pour 2026-2027 comprend certains ajustements à venir ainsi qu'une réduction budgétaire moins importante que celle de l'année précédente. Le financement prévoit notamment une augmentation de certaines ressources humaines afin de répondre à la croissance du District et aux besoins grandissants des élèves.

Les membres ont été informés de l'ajout de ressources dans différents secteurs, notamment en enseignement, en éducation inclusive, en immigration, en construction identitaire, auprès des Premières Nations, en développement communautaire, en amélioration des processus, en transport scolaire et dans le secteur des finances.

Une discussion a également porté sur les élèves de 13^e année qui nécessitent des services supplémentaires en raison du manque de services disponibles dans leur communauté. Il a été mentionné que certains de ces besoins pourraient nécessiter une collaboration accrue entre les différents ministères. Les membres ont souligné l'importance de poursuivre les démarches afin de trouver des solutions permettant de mieux répondre aux besoins de ces élèves.

Les membres ont également discuté des besoins en ressources humaines et matérielles liés à la croissance du District, notamment en ce qui concerne les personnes assistantes en éducation, les ressources en transport et les ressources dans les écoles.

Une discussion a eu lieu concernant les montants prévus pour le perfectionnement professionnel du personnel non enseignant. Il a été précisé que la formation de ce personnel relève principalement du District, bien que certaines formations puissent être développées par le ministère.

À la suite de la présentation, les membres ont posé des questions et formulé des commentaires concernant le plan de dépenses. Il a été indiqué que, malgré les défis et les besoins identifiés, le District prévoit un budget équilibré pour l'année 2026-2027.

Les membres ont également discuté du contenu de la lettre qui sera acheminée au ministère concernant le plan de dépenses. Il a été proposé d'y inclure certains enjeux et besoins du District, notamment le financement des personnes assistantes en éducation, les besoins liés à la croissance du District ainsi que les ressources humaines et matérielles nécessaires pour répondre aux besoins des élèves.

2026-06-24 - CED - DSFS - 60

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le plan de dépenses tel que proposé en prenant en considération les enjeux et besoins accompagné d'ajustements nécessaires pour répondre aux besoins reliés à la croissance du DSFS. (Raphaël Moore, Matthieu LeBlanc)

Unanimité

7. Entérinement du vote relatif à la nomination des nouveaux conseillers scolaires

Les membres ont été invités à entériner la décision prise par voie de vote électronique concernant la nomination des nouveaux conseillers scolaires.

Une proposition a été demandée afin d'entériner le vote électronique qui avait eu lieu relativement à ces nominations.

2026-06-24 CED - DSFS - 61

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil procède au vote électronique concernant la nomination des nouveaux conseillers scolaires. (Monique Mazerolle, Eric Macfie)

Unanimité

5. Levée de la séance

Levée de la séance à 12h35

Michel Côté
Président

Monique Boudreau
Secrétaire

Vote électronique (Courriel) – nomination représentante sous-district 4 - Angèle Losier

Le Comité du processus lié au remplacement du poste vacant au sein du sous-district 4 (Shediac/Cap-Pelé) s'est réuni le 9 juin 2026 et il fut discuté de la nomination de Angèle Losier pour combler le poste de représentante du sous-district 4 (Shediac/Cap-Pelé).

Dans le processus de nomination du sous-district 4, et dans le but d'accélérer le processus, les membres du comité sont d'avis que le parcours, les compétences et les expériences de Mme Angèle Losier font d'elle une excellente candidate pour représenter son sous-district. Il est donc proposé de procéder à un vote virtuel (par courriel) auprès des membres du CED afin de confirmer sa nomination, plutôt que d'attendre à la prochaine rencontre.

La proposition est la suivante :

***« Sur une proposition dûment appuyée, il est proposé que le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud recommande à la ministre la nomination d'Angèle Losier à titre de représentante du sous-district 4. Monique Mazerolle, Eric Macfie
Unanimité»***

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT FRANCOPHONE SUD
Cérémonie d'assermentation du nouveau Conseil d'éducation (2026-2030)
Le 27 août 2026

Procès-verbal de la cérémonie d'assermentation du Conseil d'éducation du District scolaire francophone sud qui s'est tenue le 27 août 2026 au local 1321 de l'école Louis-J.-Robichaud, 435, rue Main, à Shédiac, de 18 h 30 à 20 h 45.

PRÉSENCES

Membres votants	Titre	Présences
Line Thibodeau	Sous-district 1	Présentiel
Marcel Doiron	Sous-district 2	Présentiel
Eric Macfie	Sous-district 3	Présentiel
Angèle Losier	Sous-district 4	Présentiel
Caroline Le Bouthillier	Sous-district 5	Présentiel
Héritier Masimengo	Sous-district 6	Présentiel
Isabelle Landry-Sonier	Sous-district 7	Présentiel
Monique Mazerolle	Sous-district 8	Présentiel
Michel Côté	Sous-district 9	Présentiel
Raphaël Moore	Sous-district 10	Présentiel
Rafaële Légère	Élève conseillère (2026-2027)	Présentiel
Personnel du DSFS	Titre	Présences
Monique Boudreau	Directrice générale et secrétaire du CED	Présentiel
Ken Therrien	Directeur général	Présentiel
Jean-Luc Thériault	Directeur des relations stratégiques	Présentiel
Josée Eagle	Adjointe à la direction générale	Présentiel
Philippe Lavoie	Spécialiste en soutien technologique	Présentiel

18 h 00 : Remise des ordinateurs portables aux membres

1. Ouverture de la séance

La directrice générale, agissant à titre de présidente d'assemblée, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Les membres présents se sont présentés à tour de rôle. Elle invite madame Josée Eagle à procéder à l'assermentation des personnes élues et nommées au Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud pour la durée du mandat 2026-2030.

2. Serment d'entrée en fonction

Madame Josée Eagle procède ensuite à l'assermentation des membres.

3. Meilleurs souhaits au Conseil d'éducation (mandat 2026-2030)

La présidente d'assemblée remercie madame Eagle et félicite ensuite les membres du CED et leur souhaite bon succès tout au long de leur mandat.

Madame Eagle s'est par la suite excusée de la rencontre.

4. Élections

Avant de procéder aux élections à la présidence et à la vice-présidence, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée au sujet des modalités d'élections s'il y a plus d'une candidature :

2026-08-27 – CED – DSF-S – cérémonie d'assermentation - 1

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que s'il y a plus d'une candidature, une de ces candidatures doit obtenir plus de 50% des voix pour être élue. En cas d'égalité, les membres procéderont à un 2^e tour de scrutin ou plus s'il y a lieu. (Raphaël Moore, Eric Macfie)

Unanimité

4.1 Élection à la présidence

La présidente demande s'il y en a parmi les membres du CED qui sont intéressés par le poste de présidence du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud. La nomination de M. Michel Côté comme président est ressortie.

La présidente d'assemblée demande alors à trois reprises s'il y a d'autres nominations. Il n'y a pas d'autres nominations.

Monsieur Côté accepte que sa candidature soit considérée pour le poste à la présidence.

2026-08-27 – CED – DSF-S – cérémonie d'assermentation - 2

Sur une proposition dûment appuyée, la candidature de Monsieur Michel Côté est proposée pour le poste à la présidence du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud. (Eric Macfie, Monique Mazerolle)

Unanimité

4.2 Élection à la vice-présidence

Monsieur Côté, qui occupe maintenant le fauteuil de la présidence, indique que le même processus sera suivi pour l'élection à la vice-présidence. Il demande s'il y a des membres intéressés par le poste de vice-présidence et la candidature de Raphaël Moore fut proposée.

Le président demande alors à trois reprises s'il y a d'autres nominations. Il n'y a pas d'autres nominations.

Monsieur Moore accepte que sa candidature soit considérée pour le poste à la vice-présidence.

2026-08-27 – CED – DSF-S – cérémonie d'assermentation - 3

Sur une proposition dûment appuyée, la candidature de Monsieur Raphaël Moore est proposée pour le poste à la vice-présidence du Conseil d'éducation du district scolaire francophone sud. (Monique Mazerolle, Line Thibodeau)

Unanimité

5. Calendrier des réunions ordinaires du CED

Une discussion a eu lieu afin de déplacer la 141^e réunion du CED du 17 au 23 septembre, ainsi que la 142^e réunions du CED en octobre, du 7 au 14 octobre. Une discussion a également eu lieu afin de trouver un endroit pour tenir une des réunions à Riverview.

6. Dates à retenir

6.1 Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) : 36^e congrès et assemblée générale annuelle – 1 au 3 octobre 2026 à Edmonton

Le congrès et l'assemblée générale annuelle de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones auront lieu à Edmonton du 1 au 3 octobre 2026. Selon la politique 1.9 – Cout de la gouverne, tous les membres peuvent participer à ce congrès. Ils sont invités à s'inscrire et à faire leur réservation d'avion et d'hébergement dans les meilleurs délais.

7. Comités du conseil d'éducation

La politique 1.6 – Principes et mandats des comités du Conseil a été remise aux membres afin qu'ils puissent se familiariser avec les différents comités du Conseil. M. Michel Côté a brièvement expliqué le rôle de chacun des comités.

9. Levée de la séance

20 h 45

Michel Côté
Président

Monique Boudreau
Secrétaire

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

4.5 Questions découlant du procès-verbal

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de sa 140^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 9.4 Membres votant à l'AGA de la FNCSF : Les délégués au congrès de la FNCSF qui aura lieu en octobre 2026 ont été déterminés, ainsi que les membres votant lors de l'AGA de la FNCSF. L'information a été acheminée à la FNCSF. (*Formulaires ci-joint*)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de sa 19^e assemblée extraordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- b) Plan de dépenses : Le plan de dépenses 2027-2028 a été envoyé à la ministre Johnson (*lettre et plan de dépenses ci-joints*).

Correspondance

- i) Lettre de la ministre Johnson (nomination de Rafaële Légère) (*lettre ci-jointe*)
- ii) Lettre au ministre Legacy concernant les préoccupations majeures de la plateforme PRO fusion (*lettre ci-jointe*)
- iii) Lettre de la ministre Johnson (nomination d'Héritier Masimengo) (*lettre ci-jointe*)
- iv) Lettre de la ministre Johnson (nomination de Marcel Doiron) (*lettre ci-jointe*)
- v) Lettre au CPAÉ de l'école Le Mascaret comme suivi sur l'état de la cour de l'école Le Mascaret (*lettre ci-jointe*)
- vi) Lettre du ministre Legacy en réponses aux préoccupations majeures de la plateforme PRO fusion (*lettre ci-jointe*)
- vii) Lettre de la ministre Johnson à Mario Bellabarba (concernant l'état de la cour de l'école Le Mascaret) (*lettre ci-jointe*)
- viii) Lettre de la ministre Johnson (nomination de Angèle Losier) (*lettre ci-jointe*)
- ix) Courriel de M. Fowler concernant la mise à jour de certains sujets de préoccupations (*courriel ci-joint*)



**36^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ET RÉUNION D'AFFAIRES DU 3 OCTOBRE 2026**

DÉLÉGUÉ(E)S AYANT DROIT DE VOTE ¹

SVP nous renvoyer ce formulaire par courriel info@fnscf.ca

Nom du conseil scolaire : District scolaire francophone Sud

À l'attention de la FNCSF :

Voici la liste des **trois conseiller(ère)s scolaires choisi(e)s par résolution qui auront droit de vote** lors de l'assemblée générale annuelle de la FNCSF le 3 octobre 2026 :

Nom des délégué(e)s votant(e)s :

Adresse courriel :

1. Raphaël Moore

raphael.moore@nbed.nb.ca

2. Éric Macfie

eric.macfie@nbed.nb.ca

3. Michel Côté

michel.cote2@nbed.nb.ca

Des substituts ont également été prévus par résolution :

et adresse courriel

1. Monique Mazerolle

monique.mazerolle@nbed.nb.ca

2. Line Thibodeau

line.thibodeau@nbed.nb.ca

3. Isabelle Landry-Sonier

isabelle.landry@nbed.nb.ca

Nom du fondé de pouvoir pour vote par procuration (proxy) , si désiré, en cas d'absence de trois délégués votants présents en AGA (doit déjà être nommé à titre de délégué votant) :

¹ Extrait des *Règlements administratifs de la FNCSF*

Article 9 – Assemblée générale

9.2 Les membres réguliers ont chacun droit à un maximum de 3 délégué(e)s votant(e)s choisi(e)s par leur conseil scolaire. Les membres réguliers peuvent prévoir des substituts aux délégué(e)s votant(e)s.

9.3 Chaque délégué(e) votant(e) d'un membre régulier peut, par procuration, nommer un autre délégué(e) votant(e) de ce même membre régulier pour assister et agir à titre de fondé(e) de pouvoir à une assemblée de membres de la manière, dans les limites et avec les pouvoirs prévus par la procuration.

9.4 Le/la délégué(e) votant(e) doit être présent(e) en assemblée pour pouvoir voter. Par ailleurs, le vote par procuration est permis.

Note : La liste desdit(e)s délégué(e)s doit être présentée au siège social de la FNCSF au moins trente (30) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle, c'est-à-dire avant le jeudi 3 septembre 2026 prochain.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 16 SEPTEMBRE 2026

DÉLÉGUÉ(E)S AYANT DROIT DE VOTE ¹

SVP nous renvoyer ce formulaire par courriel info@fnscsf.ca

Nom du conseil scolaire : District scolaire francophone Sud

À l'attention de la FNCSF :

Voici la liste des **trois conseiller(ère)s scolaires choisi(e)s par résolution qui auront droit de vote** lors de l'assemblée générale extraordinaire de la FNCSF le 16 septembre 2026 :

Nom des délégué(e)s votant(e)s :

Adresse courriel :

1. Raphaël Moore

raphael.moore@nbed.nb.ca

2. Éric Macfie

eric.macfie@nbed.nb.ca

3. Michel Côté

michel.cote2@nbed.nb.ca

Des substituts ont également été prévus par résolution :

et adresse courriel

1. Monique Mazerolle

monique.mazerolle@nbed.nb.ca

2. Line Thibodeau

line.thibodeau@nbed.nb.ca

3. Isabelle Landry-Sonier

isabelle.landry@nbed.nb.ca

Nom du fondé de pouvoir pour vote par procuration (proxy) , si désiré, en cas d'absence de trois délégués votants présents en AGA (doit déjà être nommé à titre de délégué votant) :

¹ Extrait des *Règlements administratifs de la FNCSF*

Article 9 - Assemblée générale

9.2 Les membres réguliers ont chacun droit à un maximum de 3 délégué(e)s votant(e)s choisi(e)s par leur conseil scolaire. Les membres réguliers peuvent prévoir des substituts aux délégué(e)s votant(e)s.

9.3 Chaque délégué(e) votant(e) d'un membre régulier peut, par procuration, nommer un autre délégué(e) votant(e) de ce même membre régulier pour assister et agir à titre de fondé(e) de pouvoir à une assemblée de membres de la manière, dans les limites et avec les pouvoirs prévus par la procuration.

9.4 Le/la délégué(e) votant(e) doit être présent(e) en assemblée pour pouvoir voter. Par ailleurs, le vote par procuration est permis.

Note : La liste des dit(e)s délégué(e)s doit être présentée au siège social de la FNCSF avant le jeudi 3 septembre 2026 prochain.



District scolaire
francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

Conseil d'éducation

Envoie par courriel : claire.johnson@gnb.ca

Le 24 juin 2026

L'honorable Claire Johnson, M.A.L.
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Objet : Projets d'améliorations immobilières 2027-2028

Madame la Ministre,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous transmettre la liste des projets d'amélioration immobilières pour l'année 2027-2028.

Nous sommes pleinement conscients de la longueur de cette liste, cependant, nous tenons à vous assurer de notre engagement envers la transparence. Parmi les 38 écoles couvrant notre territoire, les besoins sont variés et cruciaux pour garantir la santé et la sécurité des élèves et du personnel.

Compte tenu de l'inflation, nous proposons d'augmenter ce budget, puisque certains projets pourraient prendre entre 10 et 20 ans à se réaliser.

Investir dès maintenant permettra de maintenir des environnements sains et évitera, à long terme, des dépenses accrues liées à la rénovation de bâtiments vieillissants et dégradés

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Michel Côté
Président du Conseil d'éducation

pièce-jointe : Liste des projets d'améliorations immobilières

cc : Mme Julie Mason, sous-ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
M. François Godin, Directeur Installations éducatives et Transport scolaire
M. Philippe McGraw, Directeur des services administratifs et financiers du DSFS
Mme Monique Boudreau, directrice générale du DSFS

ICI ON CHANGE LE MONDE

francophonesud.nbed.nb.ca



Liste des projets majeurs
District scolaire francophone Sud
2027-2028

Catégorie	Type	École	Priorité	Coût estimé	Date d'identification
Systèmes mécaniques et électriques	Réseau d'égouts sanitaires	École Grande-Digue (DSF-S)	1	1 300 000 000	2025-05-26 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Amélioration du site	École Notre-Dame (DSF-S)	2	500 000 000	2025-11-10 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Corridors et escaliers	École Sainte-Anne (DSF-S)	3	80 000 000	2025-09-01 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Autres	École Mgr-Marcel-François-Richard (DSF-S)	4	50 000 000	2025-09-29 00:00:00
Systèmes mécaniques et électriques	Système de chauffage	École Abbey-Landry (DSF-S)	5	200 000 000	2023-03-31 00:00:00
Systèmes mécaniques et électriques	Réseau d'égouts sanitaires	École Grande-Digue (DSF-S)	6	51 000 000	2024-04-10 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Murs extérieurs	École Mathieu-Martin (DSF-S)	7	300 000 000	2024-04-10 00:00:00
Codes de prévention des Incendies	Alarmes d'incendie	Polyvalente Louis-J.-Robichaud (DSF-S)	8	125 000 000	2024-09-26 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Cafétéria et cuisine	École L'Odyssée (DSF-S)	9	500 000 000	2023-03-31 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Autres	École Dr-Marguerite-Michaud (DSF-S)	10	60 000 000	2015-04-13 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Amélioration du site	École Mathieu-Martin (DSF-S)	11	300 000 000	2014-03-31 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Murs et cloisons intérieures	École Carrefour Beausoleil (DSF-S)	12	300 000 000	2011-08-11 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Toilettes	École L'Odyssée (DSF-S)	13	400 000 000	2025-05-26 00:00:00
Systèmes mécaniques et électriques	Systèmes de communication	École Mathieu-Martin (DSF-S)	14	550 000 000	2021-04-23 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Toilettes	École Mathieu-Martin (DSF-S)	15	420 000 000	2011-08-23 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Amélioration du site	École L'Odyssée (DSF-S)	16	50 000 000	2015-04-13 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Casiers	École Sainte-Anne (DSF-S)	17	260 000 000	2015-10-07 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Toilettes	École Donat-Robichaud (DSF-S)	18	240 000 000	1999-04-01 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Amélioration du site	École Mgr-Marcel-François-Richard (DSF-S)	19	125 000 000	2022-03-24 00:00:00
Systèmes mécaniques et électriques	Eau (approvisionnement et distribution)	École des Pionniers (DSF-S)	20	200 000 000	2025-05-26 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Plafonds	École Abbey-Landry (DSF-S)	21	120 000 000	2015-04-13 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Planchers	École Mathieu-Martin (DSF-S)	22	220 000 000	2008-07-01 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Murs extérieurs	École Carrefour Beausoleil (DSF-S)	23	100 000 000	2016-02-08 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Amélioration du site	Polyvalente Louis-J.-Robichaud (DSF-S)	24	200 000 000	2013-05-16 00:00:00
Systèmes mécaniques et électriques	Alimentation et distribution électrique	École Clément-Cormier (DSF-S)	25	300 000 000	2025-11-10 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Plafonds	École Dr-Marguerite-Michaud (DSF-S)	26	175 000 000	2001-06-14 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Amélioration du site	École Mathieu-Martin (DSF-S)	27	100 000 000	2023-03-31 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Murs et cloisons intérieures	École Camille-Vautour (DSF-S)	28	70 000 000	2011-08-11 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Planchers	École Clément-Cormier (DSF-S)	29	175 000 000	2004-10-21 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Murs et cloisons intérieures	École Amirault (DSF-S)	30	50 000 000	2008-07-01 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Murs extérieurs	École Calixte-F.-Savoie (DSF-S)	31	120 000 000	2008-09-08 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Autres	École Donat-Robichaud (DSF-S)	32	60 000 000	2015-04-13 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Toilettes	École Dr-Marguerite-Michaud (DSF-S)	33	45 000 000	2011-08-11 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Autres	École Régionale de Baie-Sainte-Anne (DSF-S)	34	50 000 000	2014-08-29 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Vestiaire	Polyvalente Louis-J.-Robichaud (DSF-S)	35	340 000 000	2011-08-11 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Toilettes	Polyvalente Louis-J.-Robichaud (DSF-S)	36	400 000 000	2011-08-11 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Monte charge	École Carrefour de l'Acadie (DSF-S)	37	300 000 000	2016-03-23 00:00:00

Intérieur du bâtiment et additions	Autres	École Blanche-Bourgeois (DSF-S)	38	60 000 000	2015-04-13 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Amélioration du site	École Amirault (DSF-S)	39	100 000 000	2011-08-23 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Entrepôt	École L'Odyssée (DSF-S)	40	40 000 000	2008-07-01 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Planchers	École Abbey-Landry (DSF-S)	41	90 000 000	1999-04-01 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Murs extérieurs	École Régionale de Baie-Sainte-Anne (DSF-S)	42	35 000 000	1999-04-01 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Terrain de jeu	École Blanche-Bourgeois (DSF-S)	43	150 000 000	2015-04-13 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Plafonds	École Mathieu-Martin (DSF-S)	44	25 000 000	1999-04-01 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Amélioration du site	École Donat-Robichaud (DSF-S)	45	90 000 000	1999-04-01 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Murs et cloisons intérieures	École Mont Carmel (DSF-S)	46	70 000 000	2011-08-11 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Stationnement et entrée	École Dr-Marguerite-Michaud (DSF-S)	47	75 000 000	2015-10-07 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Terrain de jeu	École Donat-Robichaud (DSF-S)	48	100 000 000	1999-04-01 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Planchers	École Notre-Dame (DSF-S)	49	50 000 000	1999-04-01 00:00:00
Systèmes mécaniques et électriques	Réseau d'égouts sanitaires	École Calixte-F.-Savoie (DSF-S)	50	30 000 000	2007-08-31 00:00:00
Systèmes mécaniques et électriques	Système de ventilation	École Abbey-Landry (DSF-S)	51	300 000 000	2011-08-23 00:00:00
Systèmes mécaniques et électriques	Systèmes de sécurité	École Amirault (DSF-S)	52	25 000 000	2011-08-23 00:00:00
Codes de prévention des Incendies	Alarmes d'incendie	Polyvalente Louis-J.-Robichaud (DSF-S)	53	250 000 000	2011-08-11 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Murs et cloisons intérieures	École Calixte-F.-Savoie (DSF-S)	54	35 000 000	2011-08-11 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Murs et cloisons intérieures	École Grande-Digue (DSF-S)	55	50 000 000	2011-08-11 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Murs et cloisons intérieures	École Notre-Dame (DSF-S)	56	50 000 000	2011-08-11 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Murs et cloisons intérieures	Polyvalente Louis-J.-Robichaud (DSF-S)	57	220 000 000	2011-08-11 00:00:00
Systèmes mécaniques et électriques	Réseau d'égouts pluviaux	Polyvalente Louis-J.-Robichaud (DSF-S)	58	300 000 000	2011-08-11 00:00:00
Systèmes mécaniques et électriques	Lumières extérieures	Polyvalente Louis-J.-Robichaud (DSF-S)	59	22 000 000	1999-04-01 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Murs et cloisons intérieures	École Soleil Levant (DSF-S)	60	60 000 000	2011-08-11 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Murs et cloisons intérieures	École Marée Montante (DSF-S)	61	60 000 000	2011-08-11 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Autres	École Père-Edgar-T.-LeBlanc (DSF-S)	62	85 000 000	2015-04-14 00:00:00
Intérieur du bâtiment et additions	Cafétéria et cuisine	École Abbey-Landry (DSF-S)	63	1 000 000 000	2015-12-16 00:00:00
Systèmes mécaniques et électriques	Système de ventilation	École Blanche-Bourgeois (DSF-S)	64	412 000 000	2016-02-08 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Portes extérieures	École Camille-Vautour (DSF-S)	65	60 000 000	2016-02-08 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Fenêtres extérieures	École Carrefour de l'Acadie (DSF-S)	66	130 000 000	2016-02-08 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Trottoir	École Carrefour de l'Acadie (DSF-S)	67	30 000 000	2016-02-08 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Aménagement paysager	École Régionale de Baie-Sainte-Anne (DSF-S)	68	70 000 000	1999-04-01 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Drainage	École Le Sommet (DSF-S)	69	20 000 000	2016-02-08 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Autres	École Dr-Marguerite-Michaud (DSF-S)	70	10 000 000	2024-09-26 00:00:00
Extérieur du bâtiment et terrain	Autres	École Notre-Dame (DSF-S)	71	100 000 000	2024-09-26 00:00:00
				<u>13 040 000 000</u>	



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Conseil d'éducation

Envoi par courriel

Dieppe, le 15 juin 2026

L'hon. René Legacy
Vice-premier ministre
Ministre des Finances et du Conseil du Trésor

Objet : Préoccupations majeures concernant la plateforme PRO Fusion

Monsieur le Ministre,

Au nom du District scolaire francophone Sud (DSFS), je souhaite porter à votre attention les préoccupations majeures que soulèvent toujours, pour notre district, le déploiement et l'utilisation de la plateforme PRO Fusion, en place depuis maintenant plus de deux ans.

D'entrée de jeu, nous tenons à reconnaître qu'il était nécessaire de moderniser les systèmes gouvernementaux. Nous sommes conscients de l'ampleur et de la complexité d'un projet de transformation numérique de cette envergure. Nous sommes reconnaissants des efforts déployés par les équipes provinciales, Service Nouveau-Brunswick, le Conseil du Trésor et les différents partenaires investis dans ce dossier.

Toutefois, après plus de deux années d'utilisation, les difficultés observées ne peuvent plus être considérées comme étant de simples enjeux de transition ou d'ajustement. La situation demeure très préoccupante et ses répercussions perturbent nos activités quotidiennes.

Plusieurs problèmes critiques persistent. Des erreurs et des incohérences continuent d'être relevées dans les données financières, notamment dans le codage de certaines transactions. Le DSFS n'est toujours pas en mesure de produire certains rapports financiers mensuels fiables et complets, ce qui nuit à notre capacité d'assurer un suivi budgétaire rigoureux, de détecter rapidement les anomalies et de nous acquitter pleinement de nos responsabilités en matière de reddition de comptes.

Des lacunes importantes demeurent également du côté des ressources humaines et de la paie. L'absence de certains rapports essentiels, notamment un rapport de conciliation de la paie et un rapport d'ancienneté des employés, complique considérablement le travail de nos équipes. Des

ICI ON CHANGE LE MONDE

francophonesud.nbed.nb.ca





District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Conseil d'éducation

erreurs ont également été détectées dans certains documents fiscaux, dont les T4. Lorsque des problèmes sont corrigés au moyen de mises à jour, il arrive régulièrement que les correctifs entraînent de nouvelles difficultés, ce qui alimente un cycle constant d'ajustements, de vérifications et de suivis.

La plateforme est par ailleurs mal adaptée à la réalité opérationnelle d'un district scolaire. Certaines fonctionnalités peuvent sans doute répondre aux besoins d'organisations dont la structure administrative est simple. La réalité scolaire, en revanche, est particulièrement complexe. Notons, par exemple, des postes à temps plein et à temps partiel, des règles liées aux conventions collectives, des particularités propres au personnel enseignant, des contrats temporaires, des remplacements, des affectations dans plus d'une école, des horaires variables, des retours progressifs, des changements d'affectation et des particularités propres aux différentes catégories d'emploi. Ces réalités exigent un système robuste, souple et bien adapté au contexte scolaire. Or, ce n'est pas ce que nous avons actuellement avec PRO Fusion.

La gestion des demandes au moyen de billets ajoute également une pression considérable. Le DSFS compte actuellement environ 200 billets en attente de traitement. De plus, plusieurs échanges, rencontres et suivis liés à ces billets se déroulent en anglais et certains rapports qui nous sont transmis sont aussi en anglais. Pour notre district scolaire francophone, cette situation soulève des préoccupations importantes. Il arrive encore que certaines fonctionnalités cessent de fonctionner en français et que l'utilisation de l'interface anglaise devienne nécessaire pour accomplir nos tâches. Pour un district scolaire francophone, il n'est pas acceptable que certaines fonctionnalités ou certains processus nécessitent encore l'utilisation de l'anglais pour accomplir des tâches essentielles après plus de deux ans d'utilisation.

Au-delà des problèmes techniques, nous sommes particulièrement préoccupés par les répercussions humaines de cette situation. Depuis deux ans, nos équipes des finances, des ressources humaines et de la paie doivent composer avec une surcharge de travail importante. Plusieurs validations doivent être faites manuellement, alors qu'elles devraient être automatisées par le système. Cela crée une pression constante qui cause de la fatigue, du stress et une inquiétude réelle quant à la santé de nos équipes et à leur capacité de maintenir ce rythme. Nous nous inquiétons sincèrement pour nos membres du personnel.

Cette pression crée un effet boule de neige sur d'autres secteurs du DSFS. Lorsque les données ne sont pas fiables, lorsque les rapports ne sont pas disponibles et lorsque les erreurs doivent être retracées manuellement, l'ensemble de la gestion administrative s'en trouve fragilisé. La confiance envers la plateforme s'est érodée. La situation, dans son état actuel, ne peut se prolonger sans fragiliser davantage nos équipes et nos opérations.

Bien que nous reconnaissons qu'une nouvelle plateforme était nécessaire, PRO Fusion, dans sa forme actuelle, ne répond pas adéquatement aux besoins opérationnels et organisationnels d'un district scolaire. Les difficultés observées depuis plus de deux ans soulèvent également des

ICI ON CHANGE LE MONDE

francophonesud.nbed.nb.ca





District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Conseil d'éducation

questions légitimes quant à la capacité de cette plateforme à répondre aux réalités particulières du milieu scolaire. Une réflexion plus large nous apparaît nécessaire afin d'évaluer si la solution actuelle constitue l'option la plus appropriée pour un environnement aussi complexe que le nôtre ou si des adaptations importantes sont requises pour répondre pleinement aux besoins des districts scolaires.

Dans ce contexte, nous demandons respectueusement au gouvernement de reconnaître l'urgence de la situation et de mettre en place un plan clair de stabilisation, de soutien et d'amélioration de la plateforme PRO Fusion. Ce plan devrait prévoir des échéanciers précis, des mécanismes de suivi réguliers, un soutien accru aux équipes du DSFS ainsi qu'une attention particulière aux enjeux propres aux districts scolaires francophones.

Une attention prioritaire doit être accordée aux utilisateurs actuels avant toute expansion vers les autres districts prévue en juillet 2026. L'ajout de nouveaux utilisateurs ou de nouveaux districts, alors que les problèmes fondamentaux ne sont pas résolus, risque d'accentuer la pression sur les équipes déjà fortement sollicitées et de reproduire les mêmes difficultés à plus grande échelle.

Le DSFS demeure pleinement disposé à collaborer de façon constructive avec tous les partenaires concernés afin de contribuer à trouver une solution durable. Il est essentiel que des changements concrets soient apportés rapidement.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et demeurons à votre disposition pour discuter plus en détail de la situation vécue dans notre district et pour trouver des pistes de solution.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Michel Côté
Président du Conseil d'éducation

Copie : L'hon. Claire Johnson, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Mme Julie Mason, sous-ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
M Travis Bergin, sous-ministre des Finances et Conseil du Trésor
Mme Monique Boudreau, directrice générale du District scolaire francophone Sud

ICI ON CHANGE LE MONDE

francophonesud.nbed.nb.ca





District scolaire
francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

Direction générale
DSF-SInfo@nbed.nb.ca
1-888-268-9088

Dieppe, le 7 juillet 2026

Envoie par courriel : mbellabarba@gmail.com

Comité parental d'appui à l'école (CPAÉ) de l'école L'Odyssée
57, promenade Cabot
Moncton (N.-B.)
E1A 5K8

Objet : Suivi sur l'état de la cour de l'école Le Mascaret

Bonjour,

Merci de nous avoir fait part de vos préoccupations concernant l'état de la cour de l'école Le Mascaret.

Nous sommes conscients des enjeux que vous avez soulevés quant au drainage du terrain, l'accumulation de glace et la formation de boue. Notre district scolaire a d'ailleurs déjà entrepris des démarches auprès du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de faire progresser la situation.

Il a été convenu qu'une entreprise externe spécialisée procédera à une analyse du terrain, afin de comprendre les causes des problèmes observés et de proposer des solutions. Selon les informations dont nous disposons actuellement, nous devrions être en mesure d'amorcer cette analyse au cours de l'été 2026.

Soyez assurés que vos préoccupations sont prises au sérieux. Nous vous remercions de votre engagement envers le bien-être et la sécurité des élèves de l'école Le Mascaret.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Monique Boudreau
Directrice générale

cc. L'honorable Lyne Chantal Boudreau, députée de Champdoré-Irishtown
L'honorable Claire Johnson, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
L'honorable Robert McKee, député de Moncton-Centre
M. Alexandre Cédric Doucet, député de Moncton-Est
M. Don Monahan, député d'Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills
Mme Tania Sodhi, députée de Moncton-Nord-Ouest
M. Michel Côté, président du Conseil d'éducation, DSFS

ICI ON CHANGE LE MONDE

francophonesud.nbed.nb.ca



Le 23 juillet 2026

Monsieur Michel Côté
Président du Conseil d'éducation
District scolaire francophone Sud
425, rue Champlain
Dieppe (N.-B.) E1A 1P2
directiongeneraledsfs@nbed.nb.ca

M. Côté,

Je vous remercie pour votre courriel du 15 juin 2026. Je perçois l'inquiétude et la frustration dans vos mots, et c'est compréhensible. Vos équipes ont été confrontées à des défis de taille.

Il y a quelques semaines, l'équipe de planification des ressources organisationnelles (PRO) a rencontré les gestionnaires des équipes des finances et des ressources humaines de votre district pour discuter des préoccupations que vous avez soulevées. Je souhaite vous faire part de certaines des mesures qui ont été identifiées lors de ces discussions pour répondre directement à ces préoccupations.

Exigences linguistiques

Les problèmes linguistiques auxquels vos équipes font face sont inacceptables. L'équipe de PRO effectue un examen des problèmes linguistiques existants dans Fusion tout en continuant à collaborer avec le fournisseur de solution pour souligner les exigences linguistiques applicables au Nouveau-Brunswick.

Traitement de la paie

Un examen complet du processus de paie, de bout en bout, sera effectué afin de clarifier le flux et les responsabilités. Un atelier sera également organisé avec les districts afin de s'assurer que l'effort associé aux processus manuels existants est bien compris, et d'identifier les points pouvant faire l'objet d'améliorations.

Préoccupations concernant les rapports, le système et les données

Un examen complet des rapports financiers existants sera effectué, ainsi qu'une revue détaillée des processus que le personnel des districts doit suivre pour générer des rapports. De plus, l'équipe de PRO réaffectera une partie de l'équipe pour se concentrer sur la création de rapports financiers et de paie améliorés afin de répondre aux besoins des districts scolaires.

Compte tenu de certains des défis rencontrés, l'équipe de PRO comprend qu'il puisse sembler que Fusion ne répond pas aux exigences opérationnelles. Avec les processus opérationnels variés et les interprétations des conventions collectives, il est concevable que chaque district ait rencontré des difficultés lors du passage à la nouvelle solution.

Le système est conçu pour intégrer et appliquer les règles des conventions collectives. Il y a eu des défis en cours de route en raison de la complexité de certaines conventions et de leur application au cas par cas. L'équipe de PRO a travaillé en étroite collaboration avec les districts et le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines pour résoudre ces enjeux. Elle est convaincue que Fusion répond, et continuera de répondre, aux besoins opérationnels.

Défis de communication et de soutien

L'équipe de PRO continuera de travailler avec les équipes des districts pour comprendre où des opportunités d'amélioration de la communication concernant les billets et la résolution de problèmes existent. Cela comprend l'amélioration des délais de réponse et l'assurance d'une communication concise et claire.

L'équipe de PRO a un immense respect pour la passion et l'engagement de vos équipes, ainsi que pour la manière dont elles continuent à prioriser les besoins de leurs employés.

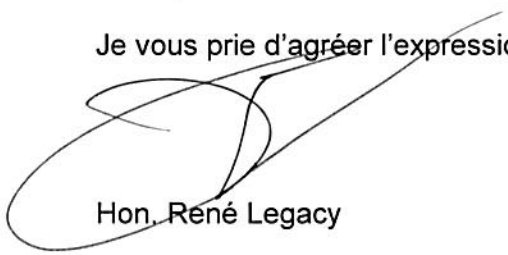
L'équipe de PRO est consciente qu'elle doit continuer à améliorer ses méthodes de travail et déploie des efforts concertés pour fournir un modèle de soutien amélioré et stable aux districts scolaires. Elle concentre ses efforts sur des mesures visant à renforcer la stabilité opérationnelle et à assurer la pérennité du système.

L'équipe de PRO collaborera avec les équipes des ressources humaines et des finances pour déterminer les échéanciers pour chacune des mesures énumérées ci-dessus.

Dave Nowlan, propriétaire de la solution de PRO, fournira une mise à jour sur les progrès réalisés avant le début de l'année scolaire. Il confirmera à ce moment la fréquence que vous préféreriez pour des mises à jour régulières.

Je vous remercie encore d'avoir communiqué vos préoccupations et du leadership dont vous faites preuve.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.



Hon. René Legacy



Le 22 juillet 2026

Mario Bellabarba et
les membres Parents du CPAÉ de l'école Le Mascaret
mbellabarba@gmail.com

Mario Bellabarba et les membres Parents du CPAÉ de l'école Le Mascaret,

Merci pour votre lettre datée du 21 mai 2026 concernant les conditions de la cour d'école Le Mascaret.

Le District scolaire francophone Sud et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ont identifié la cour d'école du versant nord du bâtiment comme une préoccupation majeure. Malgré les efforts raisonnables déployés par le personnel du district lors de la phase de fonte, cette situation demeure un défi persistant.

Bien qu'un système de drainage fût construit pour cet endroit, la fonte des neiges avec l'absence des rayons directs du soleil contribue à la formation de glace et la rétention d'eau pour plus longtemps que prévu.

Le district scolaire est dans le processus d'embaucher un consultant afin d'étudier la cour d'école et de proposer des options s'il en existe. Veuillez noter que le Comité parental d'appui à l'école sera informé des résultats obtenus dès leur réception.

Lors de la discussion précédente, l'option d'utiliser d'autres secteurs du terrain pour les activités plein air fut partagée avec la direction d'école lorsque les conditions ne sont pas idéales ou non sécuritaires dans ce lieu. L'option d'avoir des activités intérieures de récréation dans le gymnase est toujours une option valide pour toutes les écoles.

Bien à vous,

L'hon. Claire Johnson, Ph.D.

c.c. Monique Boudreau, directrice générale, District scolaire francophone Sud
Don Monahan, député, Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills
L'hon. Lyne Chantal Boudreau, députée, Champdoré-Irishtown
L'hon. Robert McKee, député, Moncton-Centre
Alexandre Cédric Doucet, député, Moncton-Est
Tania Sodhi, députée, Moncton-Nord-Ouest
Michel Côté, président, Conseil d'éducation, District scolaire francophone Sud

Minister / Ministre

Education and Early Childhood Development / Éducation et Développement de la petite enfance
P.O. Box/C.P. 6000 Fredericton New Brunswick/Nouveau-Brunswick E3B 5H1 Canada

GNB.CA



Le 10 août 2026

Angèle Losier
3740, route 134
Shediac Bridge, N.-B.
E4R 1T1
angelelosier@icloud.com

Angèle Losier,

Il me fait plaisir de vous informer que vous êtes nommée comme membre du Conseil d'éducation de district (CÉD) du District scolaire francophone Sud, à titre de représentant du sous-district 4, pour un mandat de 4 ans, avec effet immédiat.

Le CÉD est chargé d'établir l'orientation et les priorités du district scolaire et de prendre des décisions sur le fonctionnement du district et de ses écoles. Il a le pouvoir de prendre des décisions et d'établir des politiques sur un large éventail de questions qui ont trait aux écoles de son district. De plus, le CÉD est en mesure d'élaborer des politiques sur des questions relevant de sa propre autorité ou de l'autorité de la direction générale aux termes de la *Loi sur l'éducation*.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à siéger à cet important conseil d'administration. Votre engagement et soutien envers votre district scolaire sont appréciés. En tant que membre, nous vous encourageons à participer aux comités, aux consultations auprès des intervenants et aux possibilités de perfectionnement professionnel à l'échelle locale et provinciale pour le meilleur bénéfice de toutes les écoles et de tous les élèves de votre district.

Bien à vous,

L'hon. Claire Johnson, Ph.D.

c.c. Michel Côté, président du CÉD, DSF-Sud
Monique Boudreau, directrice générale du DSFS
Julie Beaulieu Mason, sous-ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Ken Therrien, directeur général désigné du DSFS

Ministre / Minister

Éducation et Développement de la petite enfance / Education and Early Childhood Development

C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1 / P.O. Box 6000, Fredericton, New Brunswick E3B 5H1

Tél. / Tel. : (506) 453-3036 / Téléc. / Fax: (506) 453-7195

GNB.CA

Eagle, Josée (DSF-S)

De: Fowler, Mallory (SNB) <Mallory.Fowler@snb.ca> de la part de Nowlan, David (FTB/FCT) <David.Nowlan@gnb.ca>
Envoyé: 4 septembre 2026 12:02
À: DirectionGeneraleDSFS
Cc: Mason, Julie (EECD/EDPE); Beswarick, Amy (FTB/FCT); Laforest, Renée (SNB); Nowlan, David (FTB/FCT)
Objet: Mise à jour sur l'avancement de certains des sujets de préoccupation

Bonjour,

Comme indiqué dans notre communication envoyée en juillet, je souhaite vous fournir une mise à jour sur l'avancement de certains des sujets de préoccupation que vous avez soulevés dans votre lettre du 15 juin 2026.

Exigences linguistiques

Nous avons clairement fait savoir à Oracle que tout problème lié à la langue doit être considéré comme critique et que le délai auquel de résolution est inacceptable. Nous leur avons demandé de nous fournir un plan et un échéancier pour régler les problèmes linguistiques en suspens d'ici la fin du mois. Parallèlement, nous rencontrons Oracle régulièrement pour examiner l'état des demandes de service liées à la langue en cours. Nous continuons également à prioriser la résolution des problèmes linguistiques en suspens qui est sous la responsabilité directe de notre équipe.

Traitement de la paie

L'importance et la priorité ayant été accordées cet été au traitement de la paie rétroactive, une révision complète des processus de paie de bout en bout n'a pas encore pu être effectuée. Un atelier est prévu avec les districts en octobre afin d'assurer une compréhension commune et d'identifier les pistes d'amélioration.

Préoccupations relatives aux rapports, systèmes et données

Des réunions visant à examiner les rapports financiers et les processus connexes ont eu lieu durant l'été. Cependant, en raison de la période de l'année, la participation a été faible. Nous reprendrons ces réunions cet automne.

L'une des préoccupations critiques que nous avons identifiées est l'intégration entre Réservation Suppléance et Fusion pour la gestion des absences et du remplacement des enseignants. Nous avons développé un processus supplémentaire de surveillance et d'alerte qui permettra de détecter et d'identifier les transactions qui ne se terminent pas avec succès.

Par exemple, si une demande de remplacement est soumise dans Fusion et qu'elle ne se transfère pas avec succès à Suppléance, plusieurs mécanismes de surveillance et notifications sont actuellement en place. Dès la semaine prochaine, une surveillance et des alertes supplémentaires seront mises en œuvre, notamment une autre notification automatisée par courriel qui sera envoyée aux équipes de soutien pour Suppléance et Fusion lorsque le processus ne sera pas complété avec succès. Cela leur permettra d'agir immédiatement.

Défis en matière de communication et de soutien

Grâce à des discussions avec les équipes des ressources humaines (RH) et des finances des districts scolaires, nous avons mieux compris leurs préoccupations concernant la communication et la qualité du soutien reçu.

Quatre priorités ont été identifiées :

- Un outil robuste de suivi des problèmes connus est nécessaire, avec des mises à jour régulières et cohérentes.
- Les réunions bihebdomadaires RH-paie doivent être axées sur la résolution des problèmes, le suivi des progrès et encourager une discussion bidirectionnelle.
- Une planification et une gestion plus collaboratives du calendrier des activités sont nécessaires pour que le calendrier reflète réellement les réalités opérationnelles des districts.
- Des améliorations sont nécessaires dans les processus de communication et d'escalade actuels, particulièrement pour les questions urgentes.

Nous organiserons une discussion individuelle avec les équipes RH et finances de votre district en octobre pour examiner plus en détail leurs préoccupations spécifiques liées à la communication et au soutien.

De plus, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective pour les enseignants ratifiée en juin, nous travaillons en étroite collaboration avec les districts afin de mettre en œuvre les changements connexes dans Fusion et de leur offrir tout le soutien nécessaire tout au long du processus.

Je sais qu'il reste encore des points préoccupants à régler. Nous restons déterminés à les aborder afin de rétablir votre confiance envers notre équipe et envers Fusion.

Si vous souhaitez discuter plus en détail des points ci-dessus, n'hésitez pas à me contacter directement à votre convenance.

Cordialement,

Dave

David Nowlan CPA, CA

Sous-ministre délégué & propriétaire de la solution
projet de planification des ressources organisationnelles

Tél. : 506-461-4340

Courriel : david.nowlan@gnb.ca

Pronoms: Il/Lui/Son

Intranet : [Projet PRO - Page d'accueil](#) (Français)

Oracle Fusion <https://pro.gnb.ca> (Français)



Ce message est destiné à la personne désignée dans la présente et il doit demeurer confidentiel. Il ne doit pas être réacheminé sans la permission de l'expéditeur. Si ce message vous a été envoyé par erreur, veuillez aviser l'expéditeur et effacer le message. Effacez ensuite votre réponse. Merci de votre collaboration.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

5. Politiques

5.1 Méthode de gouverne

a) Calendrier de l'évaluation des politiques du CED 2025- 2027

Documentation

Calendrier de l'évaluation des politiques du CED 2025- juin 2028

b) Nommer les membres aux comités (Politique 1.6 – Principes, mandats des comités du Conseil)

Tel qu'il est indiqué au point 1.6.1.1 de la politique 1.6 : *un comité relève du Conseil uniquement s'il a été créé par celui-ci et si ses fonctions lui sont confiées par celui-ci, que des membres du Conseil siègent à ce comité ou non. Les seuls comités permanents du Conseil sont ceux qui sont énumérés dans la présente politique et dont le mandat, l'autorité, la durée et les relations avec le personnel ont été précisés. Les membres des comités seront choisis annuellement et ce lors de la réunion de septembre.*

Les membres du Conseil sont invités à signaler leur intérêt à siéger aux comités suivants :

- Comité d'appel à une suspension ou à un renvoi (membres 2026-2027)
- Comité de la gouvernance et des politiques (membres 2026-2027)
- Comité de planification des installations scolaires (membres 2026-2027)
- Comité du lien avec la communauté (membres 2026-2027)
- Comité de la Célébration 2027

Documentation

Politique 1.6 – Principes, mandats des comités du Conseil

c) Calendrier des rencontres du CED

Veillez trouver ci-dessous une proposition de lieux pour les réunions du Conseil pour l'année 2026-2027. Nous tenons à rappeler que le CED s'efforce de diversifier les emplacements afin de se rapprocher des différentes communautés.

Documentation

Réunions mensuelles du Conseil d'éducation



Calendrier de révision et d'auto-évaluation des politiques du CED

Catégories – Méthode de gouverne- et – Relations entre le Conseil et la DG-

Politique	Date de la réunion	Méthode
1.0 Engagement général	Octobre 2025	Révision et autoévaluation
1.1 Style de gouverne	Novembre 2025	Révision et autoévaluation
1.2 Code de déontologie	Décembre 2025	Révision et autoévaluation
1.3 Description des fonctions du Conseil	Janvier 2026	Révision et autoévaluation
1.4 Rôle de la présidence	Février 2026	Inspection directe
1.5 Cycle de planification	Mars 2026	Révision et autoévaluation
1.6 Principes et structure des comités	Avril 2026	Révision et autoévaluation
1.7 Politique relative à la démocratie.	Mai 2026	Révision et autoévaluation
1.8 Réunions du Conseil	Juin 2026	Révision et autoévaluation
1.9 Coût de la gouverne	Octobre 2026	Révision et autoévaluation
1.10 Nommer une salle de classe	Novembre 2026	Révision et autoévaluation
2.1 Délégation à la DG	Décembre 2026	Révision et autoévaluation
2.2 Évaluation du rendement de la DG	Janvier 2027	Révision et autoévaluation
2.0 Liens entre le Conseil et la DG	Février 2027	Révision et autoévaluation

MÉTHODE DE GOUVERNE

Principes, mandats des comités du Conseil

CONSEIL D'ÉDUCATION

Politique 1.6

Les cas échéants, les comités du Conseil sont constitués de manière à appuyer le Conseil dans l'exécution de ses fonctions et à ne jamais entraver le processus de délégation du Conseil à la direction générale.

En conséquence :

- 1.6.1 Les comités du Conseil sont utilisés au besoin. La membricité doit être inférieure à 50% du nombre de conseillers. À moins d'indication contraire, un comité cesse d'exister dès qu'il a rempli son mandat.
 - 1.6.1.1 Un comité relève du Conseil uniquement s'il a été créé par celui-ci et si ses fonctions lui sont confiées par celui-ci, que des membres du Conseil siègent à ce comité ou non. Les seuls comités permanents du Conseil sont ceux qui sont énumérés dans la présente politique et dont le mandat, l'autorité, la durée et les relations avec le personnel ont été précisés. Les membres des comités seront choisis annuellement et ce lors de la réunion de septembre.
- 1.6.2 Les comités du Conseil ont pour objet d'aider celui-ci à s'acquitter de ses fonctions et non pas d'aider ou de conseiller le personnel. En règle générale, les comités ont pour fonction d'aider le Conseil à préparer des alternatives en matière de politiques et d'en faire ressortir les incidences. Conformément à la mission globale du Conseil, les comités doivent s'abstenir d'intervenir dans le travail courant du personnel.
- 1.6.3 Les comités du Conseil ne peuvent parler ou agir au nom de celui-ci sauf lorsqu'ils y sont expressément autorisés à des fins particulières et pour une période de temps fixe. Les attentes et les pouvoirs sont alors soigneusement établis de manière à ce qu'ils n'entrent pas en conflit avec les pouvoirs délégués à la directrice générale et secrétaire.
- 1.6.4 Les comités du Conseil n'ont aucun pouvoir sur le personnel. Étant donné que la direction générale est à l'emploi du Conseil dans son ensemble, elle n'est pas tenue d'obtenir l'approbation d'un comité pour agir.
- 1.6.5 Un comité qui a aidé le Conseil à créer des politiques sur un sujet ne peut assurer le suivi et vérifier le rendement de l'organisme dans ce même domaine.

1.6.6 La présente politique s'applique à tous les comités constitués par le Conseil, tels que les comités ponctuels, que des membres du Conseil en fassent partie ou pas. Elle ne s'applique pas aux comités formés par la direction générale.

1.6.7 Comités

1.6.7.1 Comité d'appel à une suspension ou à un renvoi

En conformité avec le paragraphe [24\(4\) de la Loi sur l'éducation](#), le Comité d'appel à une suspension ou à un renvoi d'élève a pour mandat d'entendre les appels de parents, de tuteurs ou d'élèves majeurs en rapport avec une suspension ou un renvoi, d'interroger les diverses parties, d'examiner l'ensemble de la problématique et de prendre une décision en faveur ou contre le maintien de la suspension ou du renvoi.

1.6.7.2 Le comité de la gouvernance et des politiques

a) Le comité de la gouvernance et des politiques du Conseil a pour mandat :

- 1) de préparer un plan de travail en matière de gouverne;
- 2) de préparer et réviser les politiques du Conseil et, dans la mesure du possible, de présenter au Conseil des alternatives avec incidences pour considération;
- 3) de compiler les résultats d'évaluation des rapports de vérification présentés au Conseil durant l'année, d'analyser les tendances qui en découlent et de présenter un rapport au Conseil à la réunion de mai de chaque année;
- 4) *de compiler les résultats du sondage d'auto-évaluation des réunions du CED, en faire l'analyse et présenter les résultats au Conseil 3 à 4 fois par année;*
- 5) d'examiner et d'analyser toute question relative à la gouvernance à son sens large.

b) Le comité peut procéder à l'embauche d'un consultant externe avec l'approbation du budget par le Conseil.

c) Le comité facilitera l'intégration de ses objectifs connexes dans les politiques du Conseil.

1.6.7.3 Comité de planification des installations scolaires

Le comité de planification des installations scolaires a pour mandat de présenter au Conseil en mai de chaque année des options pour l'aider à planifier stratégiquement les infrastructures et les réparations majeures.

1.6.7.4 Comités ponctuels

Des comités ponctuels avec mandat (tâche, échéancier, autorité) sont créés selon les besoins.

1.6.7.5 Comité de sélection - poste de DG (activation au besoin)

Le comité de sélection – poste de DG a pour mandat :

- 1) de mettre en œuvre le processus d'entrevue adopté par le Conseil
- 2) d'approuver les outils d'entrevue
- 3) de diffuser l'annonce du concours
- 4) de préparer la *liste courte* des candidats qui seront invités à se présenter en entrevue
- 5) d'inviter une direction générale à la retraite ou une direction générale de district à participer aux entrevues
- 6) de fixer une date d'entrevue, veiller à la convocation des candidats à l'entrevue et au suivi à l'endroit des candidats non-retenus
- 7) de faire la demande d'un représentant pour siéger au comité auprès du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
- 8) de tenir les entrevues
- 9) de veiller à l'analyse et à la correction de la partie écrite de l'entrevue
- 10) de veiller à la vérification des références
- 11) de prendre connaissance des résultats qu'ont obtenus les candidats sur la partie écrite de l'entrevue et établir une recommandation d'embauche à présenter au CED
- 12) de recommander au Conseil de rencontrer si nécessaire, à huis clos, les candidats finalistes pour une décision finale
- 13) de faire le suivi des résultats de l'entrevue auprès des candidates et des candidats
- 14) de veiller à la rédaction d'un communiqué de presse annonçant la nomination de la nouvelle direction générale et le remettre au Conseil pour diffusion
- 15) de présenter la nouvelle direction générale au Conseil d'éducation

1.6.7.6 Comité du lien avec la communauté

Le comité du lien avec la communauté a pour mandat :

- 1) de proposer au Conseil, un thème d'étude/consultation auprès de la communauté en relation avec une politique courante ou à élaborer;
- 2) d'élaborer un plan comprenant les thématiques et les groupes à consulter
- 3) de présenter le plan au Conseil pour validation;
- 4) De préparer, pour le Conseil, un rapport des faits saillants des présentations dans le but de faciliter les délibérations;
- 5) de décrire le rôle du conseiller ou de la conseillère et du CED face à la communauté;
- 6) Le comité peut procéder à l'embauche d'un consultant externe avec l'approbation du budget par le Conseil.

1.6.7.7 Comité ad hoc sur le choix des candidatures pour combler les postes vacants au Conseil

Le Comité ad hoc a pour mandat :

1. d'établir un classement parmi les candidatures soumises;
2. de remettre le classement au Conseil au plus tard un mois après avoir reçu le mandat.



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Conseil d'éducation

Réunions mensuelles du Conseil d'éducation

Année scolaire 2026-2027		Lieux
141e réunion	23 septembre 2026	1321 Louis-J.-Robichaud, Shediac
142e réunion	14 octobre 2026	1321 Louis-J.-Robichaud, Shediac
143e réunion	10 novembre 2026	École Notre-Dame ou à Riverview
144e réunion	09 décembre 2026	1321 Louis-J.-Robichaud, Shediac
145e réunion	13 janvier 2027	1321 Louis-J.-Robichaud, Shediac
146e réunion	10 février 2027	1321 Louis-J.-Robichaud, Shediac
147e réunion	10 mars 2027	École Notre-Dame ou à Riverview
148e réunion	14 avril 2027	École des Pionniers, Quispamsis
149e réunion	12 mai 2027	École Étoile de l'Acadie, Rogerville
150e réunion	09 juin 2027	École Mgr-François-Bourgeois, Shediac

Année scolaire 2026-2027 Calendrier des réunions du CED		
141e réunion	23 septembre 2026	Option de Teams pour le public pour toutes les séances L'horaire sera comme suit : 17 h – 17 h 15 : visite d'école (<i>lors des déplacements</i>) 17 h 15 - 17 h 45 : souper 17 h 45 - 18 h 30 : session de travail 18 h 30 - 21 h 30 : réunion publique (<i>en présentiel ou en mode Teams</i>)
142e réunion	14 octobre 2026	
143e réunion	10 novembre 2026	
144e réunion	09 décembre 2026	
145e réunion	13 janvier 2027	
146e réunion	10 février 2027	
147e réunion	10 mars 2027	
148e réunion	14 avril 2027	
149e réunion	12 mai 2027	
150e réunion	09 juin 2027	

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

6. Points d'information de la direction générale

6.1 Rapport financier – DSFS

Mise en contexte

En raison des nombreuses de la complexité de la plateforme Pro Fusion et des nouvelles inscriptions et embauches l'augmentation de la population étudiante durant la période estivale, aucun rapport financier ne sera présenté pour la réunion de septembre. Le secteur des finances s'efforcera de rendre disponible un rapport à jour à la prochaine réunion du Conseil en octobre.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

6.2 Rapport financier – CED

Mise en contexte

Un rapport financier sera présenté aux membres du Conseil à chaque réunion.

Documentation

Rapport financier au 17 septembre 2026



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

RAPPORT FINANCIER DU CED

pour la période se terminant le 31 mars 2027

	Dépenses	Budget	Écart	Notes
au 17 septembre				
Traitement ordinaire frais de représentation	18 000 \$	36 000 \$	18 000 \$	
Évènements annuels	26 121 \$	50 200 \$	50 200 \$	
Dépenses de réunions d'affaires	1 828 \$	9 000 \$	7 172 \$	
Fédération Nationale des Conseils scolaires francophones	20 801 \$	26 917 \$	6 116 \$	
Services de consultation	38 631 \$	65 000 \$	26 369 \$	
Formation CPAE		4 000 \$	4 000 \$	
Célébration		7 000 \$	7 000 \$	
Frais de déplacements & inscriptions à congrès, internet	32 847 \$	48 000 \$	15 153 \$	
Abonnements et Revues		1 000 \$	1 000 \$	
Fournitures et matériel	86 \$	4 000 \$	3 914 \$	
Regroupement	21 603 \$	50 000 \$	28 397 \$	achat d'ordinateurs
Autres		1 500 \$	1 500 \$	
Total	159 916 \$	302 617 \$	168 822 \$	

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

6.3 Rentrée scolaire 2026-2027 et suivis reliés au transport scolaire

Mise en contexte

La rentrée scolaire 2026-2027 s'amorce dans un contexte globalement favorable au DSFS. Sur le plan de la main-d'œuvre, seuls quelques postes permanents en enseignement demeurent à pourvoir et notre liste de suppléance compte près de 1 000 personnes.

La situation du transport scolaire s'est également grandement améliorée par rapport à l'an dernier: une dizaine de postes permanents de conducteurs demeurent vacants, mais 30 conducteurs suppléants ont déjà confirmé leur disponibilité, comparativement à 11 à pareille date l'an dernier, et ce nombre pourrait atteindre environ 42 d'ici la fin septembre. Le recrutement demeure toutefois plus difficile dans certaines régions, notamment à Saint-Jean, Miramichi et Fredericton/Oromocto. De plus, 18 des 20 autobus demandés ont été reçus.

Enfin, nos 38 écoles accueillent actuellement **18 229 élèves**, soit 250 de plus qu'au 30 septembre 2025. Le DSFS accueille maintenant **57 % de la population étudiante francophone** de la province, dont **4 159 élèves issus de l'immigration**, une augmentation de 363 élèves depuis septembre dernier.

Documentation

Aucune

6.4 Résultats Pisa

Mise en contexte

Les plus récents résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) ont été rendus publics récemment. Cette évaluation internationale mesure les compétences des élèves de 15 ans en lecture, en mathématiques et en sciences. Les résultats montrent que le Nouveau-Brunswick se classe au dernier rang des provinces canadiennes dans les trois domaines évalués et obtient des résultats inférieurs à la moyenne canadienne.

Les données font également ressortir des écarts importants entre les secteurs linguistiques de la province. En lecture, 46,7 % des élèves du secteur francophone n'atteignent pas le niveau de compétence de base, comparativement à 27,9 % dans le secteur anglophone. En mathématiques, cette proportion est de 42,9 % chez les élèves francophones, comparativement à 36,9 % chez les élèves anglophones. En sciences, plus du quart des élèves du Nouveau-Brunswick n'atteignent pas le niveau de compétence de base. Il est important de préciser que les résultats du PISA sont présentés à l'échelle provinciale et par secteur linguistique.

Ces résultats arrivent dans un contexte où nos écoles font face à plusieurs réalités qui influencent les apprentissages. Certaines lacunes dans les apprentissages fondamentaux s'accumulent au fil du parcours scolaire, alors que les ressources disponibles pour offrir un appui additionnel demeurent limitées. Nos écoles accueillent également des élèves dont les profils et les besoins sont de plus en plus diversifiés, notamment un nombre croissant d'élèves issus de l'immigration, dont plusieurs sont allophones. Nous comptons aussi un nombre important d'enseignants novices, ce qui augmente les besoins de formation et d'accompagnement.

Le contexte francophone minoritaire fait également partie de cette réalité. L'exposition au français et les occasions de vivre en français à l'extérieur de l'école varient d'un milieu à l'autre. Les compétences langagières jouent un rôle important non seulement en lecture, mais aussi dans la compréhension des problèmes en mathématiques, en sciences et dans les autres matières.

Au DSFS, certaines actions sont déjà en cours. Depuis trois ans, un modèle de littératie fondé sur la science de la lecture est déployé dans nos écoles afin de mieux suivre le parcours de chaque élève et de cibler les apprentissages fondamentaux qui doivent être consolidés. Depuis 2025-2026, une initiative visant le développement de l'autonomie des élèves de la maternelle à la 2^e année est également en cours. Le travail se poursuit aussi au niveau de l'accompagnement du personnel et des interventions ciblées auprès des élèves.

Ces résultats nous donnent donc un portrait supplémentaire à considérer dans notre travail. Ils viennent surtout confirmer l'importance de garder le cap sur les apprentissages fondamentaux, de suivre de près la progression de nos élèves et de continuer à ajuster nos interventions selon les besoins observés dans nos écoles.

Documentation

https://cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/448/PISA_2025_Public_Report_FR.pdf

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

6.5 Statistique sur l'abandon scolaire 2024-2025

Mise en contexte

La directrice générale présentera les grandes lignes du rapport des statistiques sur les abandons scolaires 2024-2025.

Documentation

Statistiques sur l'abandon scolaire 2024-2025



Statistiques sur l'abandon scolaire

DU 1^{ER} OCTOBRE 2024 AU 1^{ER} OCTOBRE 2025

Avril 2026

Direction de la gestion et de l'analyse des données ministérielles
Éducation et Développement de la petite enfance



Comprendre le taux d'abandon scolaire au Nouveau-Brunswick

- **Population cible** : Fait le suivi des élèves de la 7^e à la 12^e.
- **Définition de l'abandon scolaire** : Ne prend en compte que les élèves qui ont cessé de fréquenter l'école et qui n'y sont pas retournés avant le 1^{er} octobre de l'année scolaire suivante.
- **Exclusions** : Ne comprend pas les élèves qui changent d'école, abandonnent leurs études ou obtiennent leur diplôme.
- **Indicateurs indépendants** : Le taux d'abandon scolaire et le taux de diplomation sont calculés indépendamment l'un de l'autre, ce qui implique qu'un taux d'abandon de 1 % ne correspond pas à un taux de diplomation de 99 %.

Le rapport suivant se base sur les renseignements de contrôle des élèves fournis par toutes les écoles publiques du Nouveau-Brunswick qui hébergent les élèves de 7^e année et plus.

Aux fins du présent rapport, les effectifs ne comprennent que les élèves qui étaient actifs au 30 septembre (ou 1^{er} octobre) d'une année donnée et qui n'avaient pas déjà obtenu leur diplôme.

Le dénombrement des abandons scolaires ne se base que sur les élèves qui étaient actifs au 30 septembre (ou 1^{er} octobre), qui ont décroché et qui ne sont pas retournés à l'école au plus tard le 1^{er} octobre suivant.

Les tableaux qui suivent fournissent des statistiques sur les abandons scolaires pour la période du 1^{er} octobre 2024 au 1^{er} octobre 2025 et comprennent les chiffres sommaires pour les périodes antérieures visées à partir du 30 septembre 2012.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire provincial

Abandons scolaires selon l'année d'études	2
Abandons scolaires selon la raison invoquée, 7-12 année.....	3
Le nombre d'abandons et les effectifs scolaires par district scolaire, 7-12 année	4
Le nombre d'abandons et le taux d'abandons par district scolaire, 7-12 année	5
Nombre d'abandons scolaires (garçons) par secteur.....	6
Nombre d'abandons scolaires (filles) par secteur.....	7
Nombre d'abandons scolaires par secteur	8

NOUVEAU-BRUNSWICK
ABANDONS SCOLAIRES SELON L'ANNÉE D'ÉTUDES

Niveau Scolaire	2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre
7 - 9	0,4	83	0,2	44	0,2	53	0,3	60	0,2	42	0,2	34	0,1	31	0,2	35	0,2	41	0,1	31	0,2	46	0,2	43
10 - 12	2,3	605	2,5	624	2,1	516	2,4	579	2,0	482	1,8	433	1,4	326	1,6	363	1,7	413	1,4	355	1,5	396	1,5	426
Total 7 - 12	1,4	688	1,4	668	1,2	569	1,4	639	1,1	524	1,0	467	0,8	357	0,9	398	0,9	454	0,8	386	0,9	442	0,9	469

NOUVEAU-BRUNSWICK

ABANDONS SCOLAIRES SELON LA RAISON INVOQUÉE 7-12 ANNÉE

Description	Taux 2012-2013	Taux 2013-2014	Taux 2014-2015	Taux 2015-2016	Taux 2016-2017	Taux 2017-2018	Taux 2018-2019	Taux 2019-2020	Taux 2020-2021	Taux 2021-2022	Taux 2022-2023	Taux 2023-2024	Taux 2024-2025	Nombre d'abandons 2024-2025
Suspension	1,9	1,5	0,6	0,0	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,4	2
Problèmes scolaires	6,1	0,9	2,2	1,6	7,4	3,6	3,9	10,4	7,0	11,0	4,9	17,9	7,5	35
Problèmes financiers	0,4	0,3	0,0	0,0	0,2	0,4	0,6	0,0	0,0	0,0	0,3	0,2	1,1	5
Problèmes personnels	86,4	91,3	91,3	92,3	86,2	83,8	88,0	82,9	84,2	81,7	83,9	72,6	84,9	398
Emploi	4,4	4,8	3,7	5,4	5,5	8,2	6,9	5,3	8,5	6,2	10,6	9,0	4,5	21
Retour à une date future	0,8	1,3	2,1	0,7	0,6	4,0	0,6	1,1	0,3	1,1	0,3	0,0	1,7	8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	469

N.B. : La catégorie « problèmes personnels » comprend des raisons telles que : manque d'intérêt à l'école, absences, grossesse, manque de soins à l'enfant, et problèmes familiaux.

« Retour à une date future » contient les élèves qui ne sont pas à l'école le 30 septembre (ou le 1^{er} octobre, à partir de 2022) mais sont inscrits pour prendre un ou plusieurs cours à une date future.

NOUVEAU-BRUNSWICK

LE NOMBRE D'ABANDONS ET LES EFFECTIFS SCOLAIRES PAR DISTRICT SCOLAIRE 7-12 ANNÉE

DU 1^{er} OCTOBRE 2024 AU 1^{er} OCTOBRE 2025

District scolaire	Effectifs scolaires M-12	Lieu du bureau du district scolaire	Effectifs scolaires 7-12	Nombre d'abandons	Taux d'abandons
District scolaire francophone Nord-Est	8 635	Tracadie-Sheila	4 274	33	0,8
District scolaire francophone Nord-Ouest	5 099	Edmundston	2 543	20	0,8
District scolaire francophone Sud	17 560	Dieppe	7 820	44	0,6
Anglophone East School District	20 236	Moncton	9 919	108	1,1
Anglophone North School District	8 154	Miramichi	4 364	93	2,1
Anglophone South School District	24 466	Saint John	12 284	81	0,7
Anglophone West School District	24 713	Fredericton	12 165	90	0,7
Francophone	31 294		14 637	97	0,7
Anglophone	77 569		38 732	372	1,0
Province	108 863		53 369	469	0,9

NOUVEAU-BRUNSWICK

LE NOMBRE D'ABANDONS ET LE TAUX D'ABANDONS PAR DISTRICT SCOLAIRE 7-12 ANNÉE

Distict scolaire	Lieu du bureau du district scolaire	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
		Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
DSF-NE	Tracadie-Sheila	43	0,9	65	1,4	54	1,2	42	1,0	19	0,4	22	0,5	25	0,6	29	0,7	47	1,1	33	0,8
DSF-NO	Edmundston	30	1,2	28	1,1	22	0,9	24	1,0	10	0,4	8	0,3	11	0,5	22	0,9	18	0,7	20	0,8
DSF-S	Dieppe	29	0,5	34	0,6	27	0,5	31	0,5	26	0,4	29	0,4	27	0,4	26	0,4	7	0,1	44	0,6
ASD-E	Moncton	109	1,4	149	2,0	87	1,2	47	0,6	55	0,7	74	1,0	77	0,9	69	0,8	99	1,1	108	1,1
ASD-N	Miramichi	98	2,3	78	1,9	75	1,9	85	2,1	66	1,7	71	1,9	74	1,9	58	1,4	78	1,9	93	2,1
ASD-S	Saint John	136	1,2	121	1,1	129	1,2	88	0,8	78	0,7	90	0,8	84	0,7	77	0,7	83	0,7	81	0,7
ASD-W	Fredericton	124	1,1	164	1,5	130	1,2	150	1,4	103	1,0	104	1,0	156	1,4	105	0,9	110	0,9	90	0,7
Francophone		102	0,8	127	1,0	103	0,8	97	0,7	55	0,4	59	0,4	63	0,5	77	0,6	72	0,5	97	0,7
Anglophone		467	1,4	512	1,5	421	1,3	370	1,1	302	0,9	339	1,0	391	1,1	309	0,9	370	1,0	372	1,0
Province		569	1,2	639	1,4	524	1,1	467	1,0	357	0,8	398	0,9	454	0,9	386	0,8	442	0,9	469	0,9

**Nombre d'abandons scolaires (garçons) par secteur
du 1^{er} octobre 2024 au 1^{er} octobre 2025**

Secteur	Nombre d'abandons	Taux d'abandons	Effectif scolaire 24-10-01
Francophone	60	0,8	7 429
Anglophone	218	1,1	19 725
Province	278	1,0	27 154

**Nombre d'abandons scolaires (filles) par secteur
du 1^{er} octobre 2024 au 1^{er} octobre 2025**

Secteur	Nombre d'abandons	Taux d'abandons	Effectif scolaire 24-10-01
Francophone	37	0,5	7 208
Anglophone	154	0,8	19 007
Province	191	0,7	26 215

**Nombre d'abandons scolaires par secteur
du 1^{er} octobre 2024 au 1^{er} octobre 2025**

Secteur	Nombre d'abandons	Taux d'abandons	Effectif scolaire 24-10-01
Francophone	97	0,7	14 637
Anglophone	372	1,0	38 732
Province	469	0,9	53 369

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

7. Agenda automatique

7.1 Suivi TBÉ 2025-2026 (présentation des données T3)

Mise en contexte

Une présentation des données T3 du Tableau de bord équilibré 2025-2026 sera faite au CED.

Documentation

Tableau de bord équilibré (TBÉ) – suivi

Vision du District scolaire francophone Sud : Les membres du personnel, par leurs actions quotidiennes, s'engagent dans leur amélioration continue et dans celle du DSFS.

Tableau de bord équilibré 2025-2026 DSFS

Pédagogie * 5% d'amélioration ** 10% d'amélioration									
Indicateur de rendement	2023-2024	2024-2025	Cible 2025-2026						Résultats 2025- 2026
% des élèves de la maternelle ayant obtenu un EAN (niveau 2 jaune ou niveau 3 rouge) qui se sont améliorés d'au moins un niveau à l'EPE-OE (post)*	79%	77%	81%						80% (480/603)
% des élèves de 5e à 12e année engagés dans leur cheminement personnel et scolaire pour réaliser leur projet de vie et de carrière**	44%	43%	47%						46% (3275/7049)
Indicateur de processus	2023-2024	2024-2025	Cible 2025-2026	Cible T1	Cible T2	Cible T3	Résultats T1	Résultats T2	Résultats T3
% du personnel enseignant qui guident, assistent et coordonnent**			68%		68%	68%	62% (576/926)	31% (269/871)	35% (264/754)
% du personnel enseignant qui guident les apprentissages						68%		52% (449/871)	59% (444/754)
% du personnel enseignant qui assistent aux apprentissages						68%		70% (606/871)	73% (549/754)
% du personnel enseignant qui coordonnent l'environnement d'apprentissage						68%		41% (358/871)	45% (342/754)
% d'élèves de 1re année qui, à la fin de la séquence d'enseignement, atteignent 80% dans chacune des composantes à l'évaluation en littératie du District.**			62%		62%	62%	56% (717/1270)	76% (950/1244)	79% (973/1238)
% d'élèves de 2e année qui, à la fin de la séquence d'enseignement, atteignent 80% dans chacune des composantes à l'évaluation en littératie du District.**			39%		39%	39%	35% (477/1366)	52% (702/1341)	46% (622/1345)
% des élèves de la 1re année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (T2 : 16 mots bien lus/min ou + ; T3 : 27 mots bien lus /min ou +)**		75%	83%		83%	83%		70% (847/1215)	68% (847/1253)

T2 : nouvelles questions liées au mindset organisationnel

T2 : nouvelles questions liées au mindset organisationnel

T2 : nouvelles questions liées au mindset organisationnel

T2 : nouvelles questions liées au mindset organisationnel

% des élèves de la 2e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale* (T1 : 16 mots bien lus /min ou + ; T2 : 37 mots bien lus /min ou + ; T3 : 43 mots bien lus /min ou +)**		75%	83%	83%	83%	83%	77% (1094/1412)	72% (963/1332)	76% (1046/1371)
% des élèves de la 3e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (T1 : 45 mots bien lus /min ou + ; T2 : 58 mots bien lus /min ou + ; T3 : 49 mots bien lus /min ou +)**		59%*	65%	65%	65%	65%	62% (896/1447)	67% (919/1371)	80% (1124/1399)
% des élèves de la 4e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (T1 : 49 mots bien lus /min ou + ; T2 : 60 mots bien lus /min ou + ; T3 : 63 mots bien lus /min ou +)**		59%*	65%	65%	65%	65%	74% (1073/1444)	77% (1074/1387)	79% (1115/1412)
% des élèves de la 5e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (T1 : 61 mots bien lus /min ou + ; T2 : 79 mots bien lus /min ou + ; T3 : 68 mots bien lus /min ou +)**		58%*	64%	64%	64%	64%	70% (1003/1437)	55% (734/1341)	80% (1105/1386)
% des élèves de la 1re à la 5e année qui atteignent un taux de précision de 95% et plus à l'évaluation en fluidité orale (FLO)**		68%	75%	75%	75%	75%	55% (3152/5740)	63% (4195/6625)	71% (4771/6729)
% d'élèves qui ne présentent pas un problème d'absentéisme chronique*	78%	72%	76%	76%	76%	76%	82% 79%	79%	82%
% des membres du personnel enseignant qui affirment se sentir outillés pour répondre aux besoins des élèves issus de l'immigration**	46%	50%	55%	55%	55%	55%	60% (445/746)	64% (435/682)	62% (360/596)
Leadership ** 10% d'amélioration									
Indicateur de processus	2023-2024	2024-2025	Cible 2025-2026	Cible T1	Cible T2	Cible T3	Résultats T1	Résultats T2	Résultats T3
% du personnel enseignant qui reçoivent un accompagnement personnalisé de leur équipe de direction en lien avec leurs pratiques pédagogiques **	76%	78%	86%	86%	86%	86%	79% (752/946)	84% (779/922)	84% (663/791)
Culture * 5% d'amélioration									
Indicateur de rendement	2023-2024	2024-2025	Cible 2025-2026						Résultats 2025- 2026
% des écoles qui maintiennent la phase Intégration à l'indice du bien-être (IBE) sur l'IMER du personnel	69%	83%	70%						93% (14/15)

<https://www.gnb.ca/tr/campagne/raisons-etre-present/tableau-absenteisme->

% des écoles dans les phases Conscientisation et Construction qui améliorent leur niveau à l'indice du bien-être (IBE) sur l'IMER du personnel	46%	38%	70%						43% (10/23)
% des élèves de 5e à 12e année qui affirment avoir un lien significatif avec un adulte de l'école*	68%	68%	71%						70% (5138/7355)
Communauté * 5% d'amélioration ** 10% d'amélioration									
Indicateur de processus clé (rendement) :	2023-2024	2024-2025	Cible 2025-2026	Cible T1	Cible T2	Cible T3	Résultats T1	Résultats T2	Résultats T3
% des élèves de la 9e à la 12e année qui ont vécu au moins 1 expérience d'exploration en milieu de travail ou dans la communauté **	85%	79%	87%	50%	60%	87%	61% (3178/5243)	65% (3400/5243)	80% (4169/5243)
% du personnel enseignant qui se sent outillé pour accomplir son rôle de passeur culturel. *		73%	77%	77%	77%	77%	57% (517/912)	64% (555/867)	63% (471/747)
% du personnel enseignant qui se sent appuyé pour accomplir son rôle de passeur culturel.			68%		68%	68%	65% (590/912)	71% (616/867)	70% (518/744)

42% ont participé à 2 expériences (T3)

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

Participation du public

Pause

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

7. Points d'information de la présidence

7.1 Retraite du CED

Mise en contexte

La retraite annuelle du CED se tiendra à l'automne. Cet événement permettra aux membres du CED de se former sur la gouvernance par politiques et de prendre le temps de discuter des dossiers prioritaires ainsi que des grands enjeux en éducation.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

8. Affaires nouvelles

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

9. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le 14 octobre 2026 à la salle 1321, école Louis-J.-Robichaud à Shédiac.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

10. Levée de la séance